AUAT

Observatoire des vulnérabilités sociales

La crise sanitaire a-t-elle fragilisé les jeunes de la métropole toulousaine ?

Présentation de l'étude

L'observatoire des vulnérabilités sociales

Cet observatoire de l'AUAT est un outil de connaissance et d'analyse permettant de produire une approche territorialisée des formes de vulnérabilités que l'on rencontre.

Contexte de l'étude

La crise Covid-19 et en particulier les effets des mesures prises pour contenir la pandémie ont mis un coup de projecteur sur la précarité qui s'accentue depuis des années chez les jeunes. Fermeture des établissements d'enseignement, mise à l'arrêt d'entreprises et suppression d'emplois d'intérim, de CDD, de stages et d'emplois étudiants…. Les images montrant les queues auprès d'associations d'aide alimentaire ont révélé les situations dans lesquelles se retrouvaient certains jeunes.

Il est donc apparu comme nécessaire de disposer d'informations sur les situations sociales des jeunes à l'échelle de Toulouse Métropole.

Structuration de l'étude

Il s'agira dans une première partie de présenter les caractéristiques des jeunesses de Toulouse Métropole, notamment celles des jeunes adultes.
Dans une seconde partie, nous nous intéresserons en particulier à 3 profils de jeunes parmi les 16-25 ans : les étudiants, les jeunes actifs et les NEET et nous interrogerons les manières dont la crise sanitaire de la Covid-19 est venue renforcer ou révéler des situations de vulnérabilités, en termes d'accès au logement, aux soins, à l'emploi et à l'alimentation.

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur des sources variées : le recensement de la Population (millésime 2018), des entretiens réalisés avec des professionnels / acteurs de terrain et des sources documentaires telles que des rapports d'activité, des études, des enquêtes, etc. y compris à l'échelle nationale.

Sommaire

Références : données et études p4
Liste des professionnels rencontrés p5

Partie 1. Les jeunes de Toulouse Métropole : éléments statistiques p6

Partie 2. Les 16-25 ans : quels risques de vulnérabilité ? p21

- Les élèves et étudiants p24
- Les jeunes actifs p34
- Les jeunes en difficultés d'insertion : les NEET p44

Conclusion p54

Références : données et études

- Robert Castel, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. » Cahiers de recherche sociologique, n°22, 1994.

Emploi

- INSEE Première, « Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité. » n°1736, février 2019.
- Dominique Castéra, Nicolas Gougain, « Les jeunes et l'avenir du travail », Les avis du CESE, mars 2019.
- INSEE Première, « Une photographie du marché du travail en 2019 – le chômage continue de reculer », n° 1793, février 2020.
- Insee Références, « Emploi, chômage, revenus du travail », édition 2020
- Unédic, « Réforme de l'assurance chômage. Effet au 1er juillet 2021 du décret du 30 mars 2021 portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage. », avril 2021.

Logement

- Institut des Politiques Publiques, « Les aides au logement en temps réel : évaluation d'impact. », Rapport IPP n°35, juillet 2021.
- Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, « Le temps réel de la réforme n'est pas celui des jeunes. Suivi de l'impact réel de la réforme des APL sur les jeunes logés par le réseau Habitat Jeunes. », octobre 2021.
- INJEP, « Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes », Etudes et Recherches, n°19, décembre 2018.

Etudiants

- Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Schéma d'amélioration de la vie étudiante de l'académie de Toulouse : Synthèse des résultats de l'enquête étudiante, 2020
- Observatoire National de la Vie Etudiante, Résultats de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants pendant la crise sanitaire, 2020
- Observatoire National de la Vie Etudiante, « Une année seuls ensembles. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année universitaire 2020-2021. », OVE Infos n°45, novembre 2021
- Observatoire National de la Vie Etudiante, « Repères sur la santé des étudiants. », 2018

Ressources et conditions de vie

- INJEP, « Les chiffres clés de la jeunesse 2021 »
- INJEP, « Crise du COVID-19. Dégradation des conditions de vie et de logement des 18-24 ans. », Etudes et Recherches, n°50, septembre 2021.
- DREES et INSEE, « Les principales ressources des 18-24 ans. Premiers résultats de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes. », Etudes et Résultats, n°0965, juin 2016.
- Rapport fait au nom de la commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse, décembre 2020.

Jeunes en difficultés d'insertion

- INJEP, « Les « NEET », des ressources et des conditions de vie hétérogènes », Statistique publique, n°31, janvier 2020

Liste des professionnels rencontrés

Santé

- Dominique Bourgois, Directrice Service Communal d'Hygiène et de Santé
- Nadège Saint-Martin, Cheffe de service promotion de la Santé
- Nicolas Soleres, Chargé de projet en prévention et réduction des risques pour le SCHS
- Pascale Fine Lestarquit, Chargée de programme en Santé Publique
- Bénédicte Hallard, Responsable de la Promotion de la Santé, SIMPPS
- Linda Sadat, Conseillère Technique Service Social, SIMPPS

Jeunesses

- Yannick Dignac, Responsable Domaine Prévention Jeunesse, Direction des Solidarités
- Elodie Lacelle, Responsable Mission Jeunesses, Mairie de Toulouse
- Joëlle Pons, Chargée de mission Cohésion sociale, soutien à la parentalité, veille et réussite éducative, Direction des Solidarités

Lutte contre les exclusions

- Claire Combarieu, Chargée de Projets d'Insertion, Direction des Solidarités
- Audrey Hernandez, Responsable du Domaine de lutte contre les exclusions, Direction des Solidarités
- Myriam Taillefer, Chargée de mission, Domaine de lutte contre les exclusions, Direction des Solidarités

Emploi et Insertion professionnelle

- Nadège Carrel, Directrice, Mission locale Haute Garonne
- Cécile Ducros, Directrice, Mission locale Toulouse
- Noga Raviv, Chargée de l'Observatoire, Direction de l'Emploi

Logement

- Dominique Fiévez, Responsable Domaine Logement, Direction des Solidarités
- Benoît Duhamel, Responsable Aides Sociales, Direction des Solidarités
- Emilie Taberly, Déléguée Régionale, Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ)

Eléments statistiques sur les jeunes de Toulouse Métropole

Une métropole parmi les plus jeunes de France

Au sein des dix plus grandes métropoles françaises, Toulouse Métropole est parmi les plus jeunes

Les moins de 26 ans

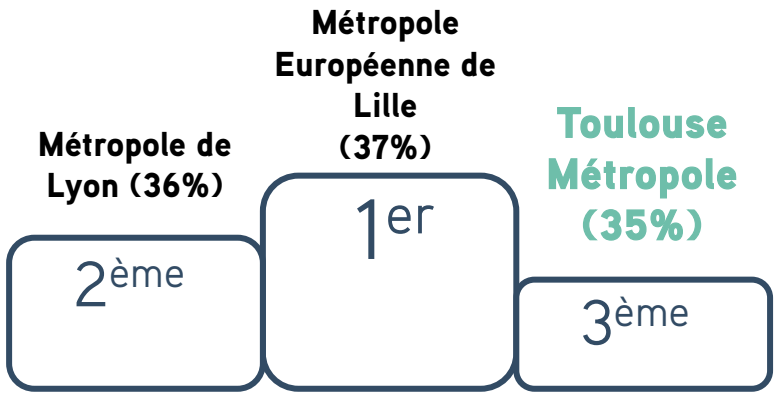

Les 16-25 ans

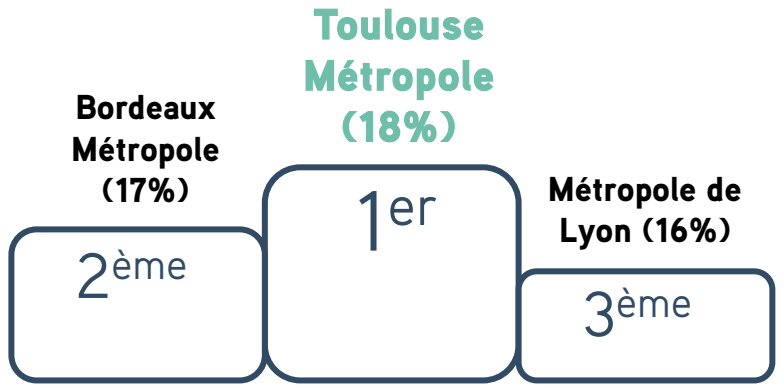

277 800 jeunes de moins de 26 ans à Toulouse Métropole

Soit un habitant sur trois !

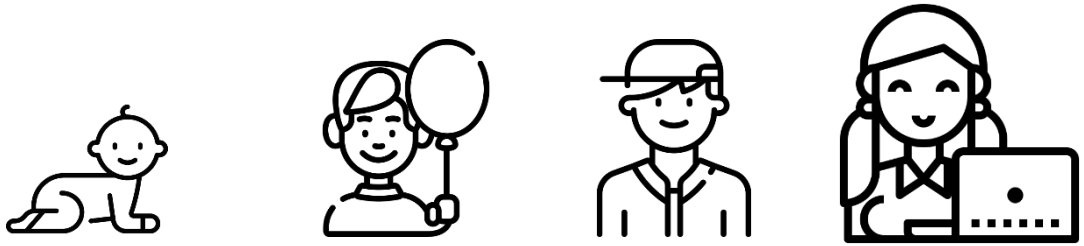

Moins de 3 ans	3-9 ans	10-15 ans	16-25 ans
3% de la population (27 600)	8% (61 600)	6% (47 200)	18% (141 300)

Une présence de jeunes plus importante à Toulouse

+27 400 jeunes entre 2008 et 2018 (+11%).
Un rythme de croissance similaire à celui de la population dans son ensemble (+12%).

186 300 jeunes de moins de 26 ans **dans la commune de Toulouse**, soit 38% de sa population.

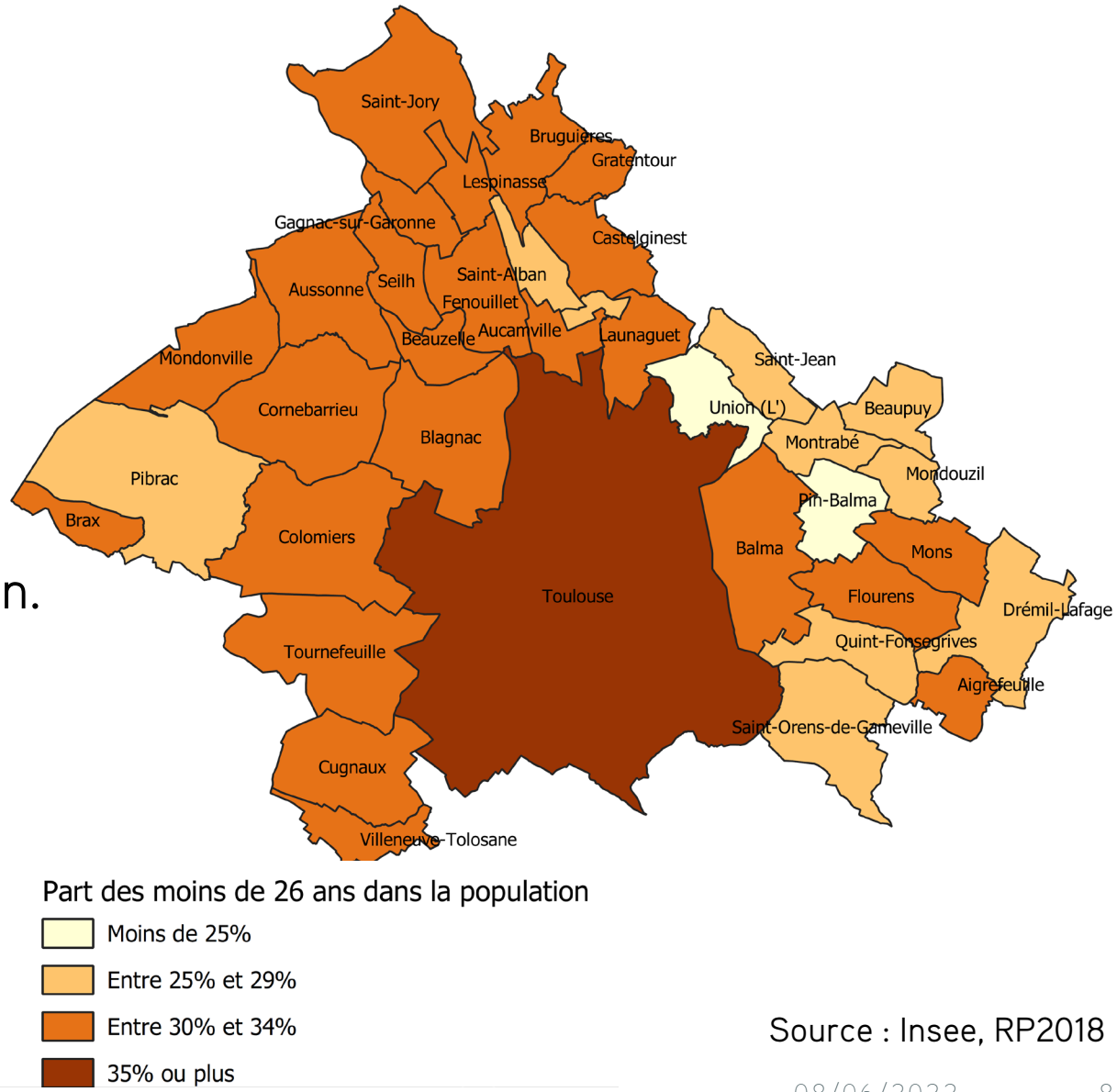

Source : Insee, RP2018

Une natalité élevée, moteur de la croissance

10 000 naissances par an en moyenne

Un taux de natalité élevé, à l'image des autres métropoles qui s'explique par leur attractivité auprès des adultes en âge d'avoir des enfants.

62% de la croissance entre 2008 et 2018 est expliquée par la natalité

Evolution du solde naturel - Toulouse Métropole

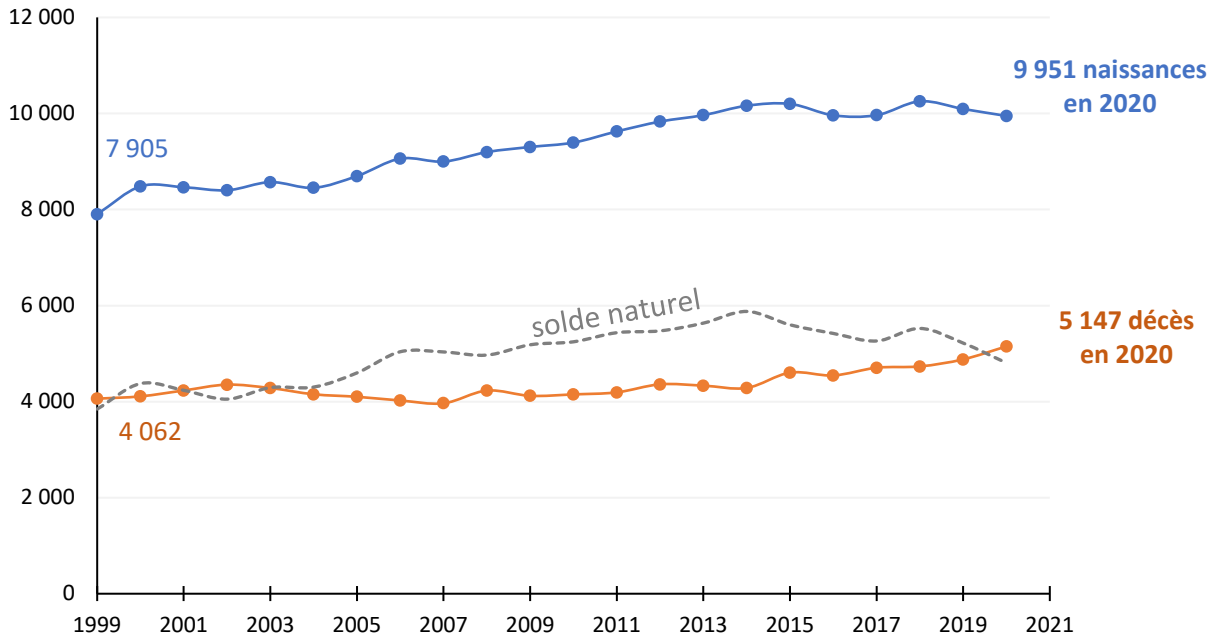

Source : Insee, Etat Civil de 2008 à 2020. Naissances et décès domiciliés.

AUAT

Une attractivité résidentielle portée par les jeunes

Six arrivants sur dix sont âgés de 15 à 29 ans

⇒ Les 15-24 ans est la seule tranche d'âge au solde migratoire positif

⇒ Offre d'enseignement supérieur développée et marché de l'emploi dynamique

Des départs de familles : - 900 familles / an

⇒ Déficit migratoire pour les adultes de 25 à 39 ans accompagnés de leurs enfants

⇒ Des départs après l'arrivée du premier enfant et accentués après le deuxième

⇒ Mais qui restent à proximité : la moitié des familles s'installent à moins de 50km de la métropole

Arrivées/départs à Toulouse Métropole par âge (hors échanges avec l'étranger)

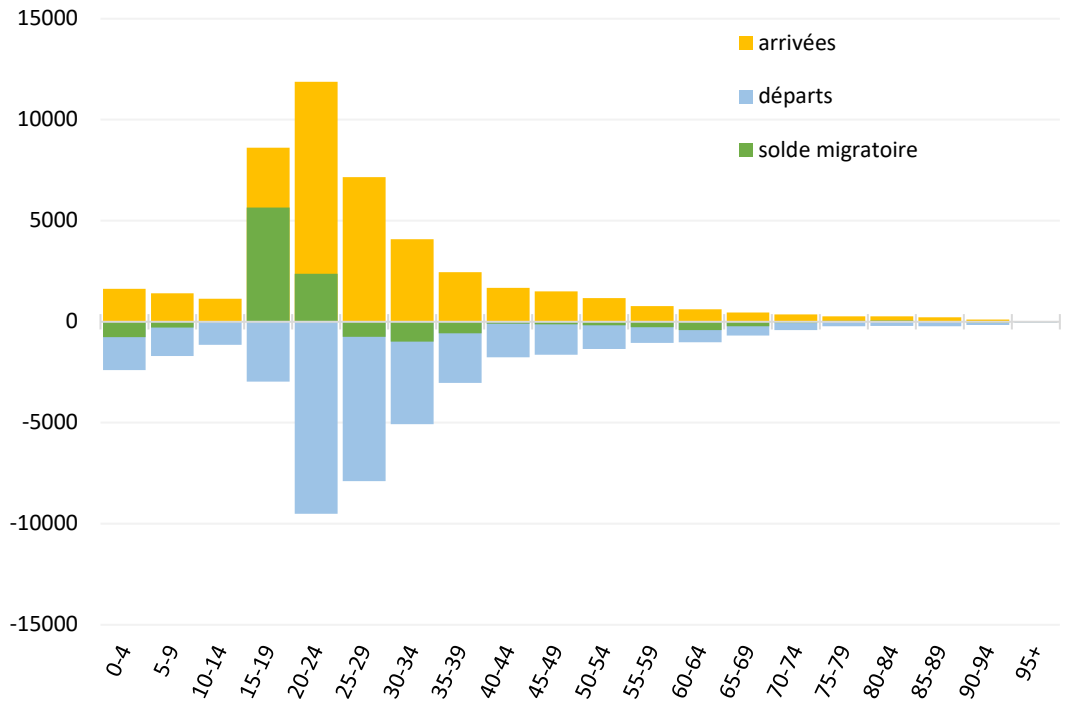

Source : Insee, RP2018. Migration au cours de l'année 2017, hors échanges avec l'étranger.

Des enfants vivant très majoritairement en famille

136 300 enfants et adolescents âgés de moins de 16 ans, soit 17% de la population.

+19 100 enfants/adolescents entre 2008 et 2018, soit +16%, un rythme de croissance supérieur à celui de la population dans son ensemble (+12%)

Mode de cohabitation des enfants/adolescents
Source : Insee, recensement 2018

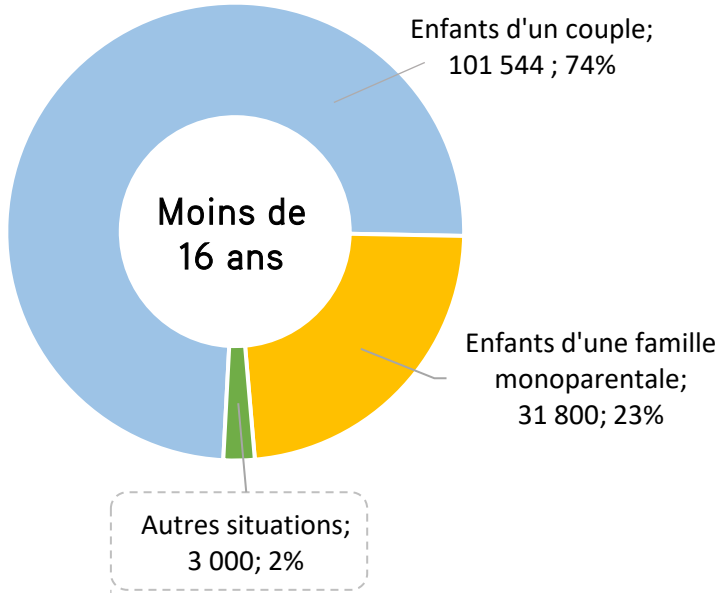

- 2000 enfants dans des ménages complexes (intergénérationnel, colocation, etc.)
- 900 enfants hors ménage (communautés, sans abri, etc.)
- 100 adolescents vivant seuls

47% des familles de Toulouse Métropole ont **un enfant** de moins de 25 ans

38% ont **deux enfants** de moins de 25 ans

15% ont **trois enfants ou plus** de moins de 25 ans

Une famille sur cinq sous le seuil de pauvreté

Un couple avec enfant(s) sur cinq et près de la moitié des familles monoparentales (44%) vivent sous le seuil de pauvreté à Toulouse Métropole.

Entre 2015 et 2018, cette part a augmenté pour les familles monoparentales (+1,2 point) mais est restée stable pour les couples avec enfant(s).

18 800 enfants/adolescents vivent dans une famille où aucun des parents n'a d'emploi, soit 14% de l'ensemble des moins de 16 ans.

Couples avec enfant(s)

21% des couples avec enfant(s) vivent sous le seuil de pauvreté à Toulouse Métropole

Familles monoparentales

44% des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté à Toulouse Métropole

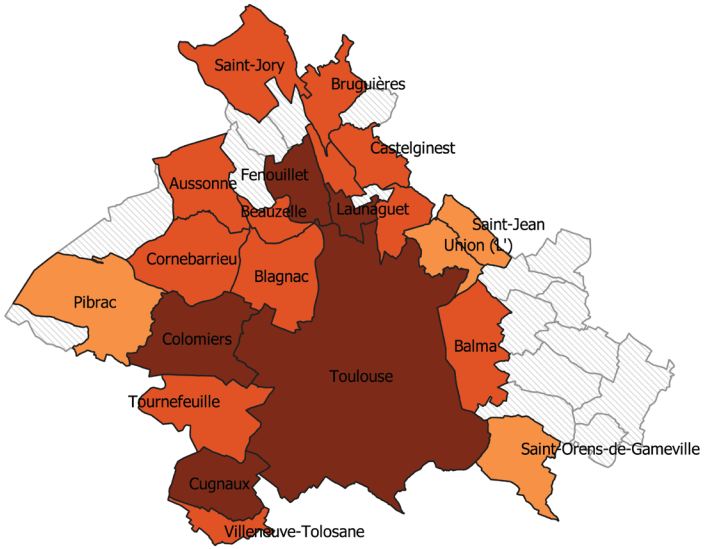

Part des couples avec enfant(s) vivant sous le seuil de pauvreté :

1. Métropole Européenne de Lille (25,9%)
2. Métropole de Lyon (24,3%)
3. Métropole du Grand Paris (23,5%)
4. Métropole d'Aix-Marseille-Provence (23,1%)
5. Toulouse Métropole (20,9%)
6. Bordeaux Métropole (17,6%)

Part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté

- Moins de 10%
- De 10% à 20%
- De 20% à 30%
- De 30% à 40%
- 40% ou plus
- Donnée non disponible (secret statisitque)

Source : Insee, Filosofi 2018. Traitements AUAT

AUAT

Des jeunes adultes plus nombreux à Toulouse

141 300 jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans, soit 18% de la population.

+8 000 jeunes adultes entre 2008 et 2018, soit +6%, un rythme de croissance inférieur à celui de la population dans son ensemble (+12%).

Une forte **concentration dans la commune de Toulouse** :

⇒ un habitant sur cinq est âgé de 16 à 25 ans (22%)

⇒ 77% des jeunes adultes de Toulouse Métropole vivent à Toulouse, alors que la ville accueille 62% de la population de la métropole.

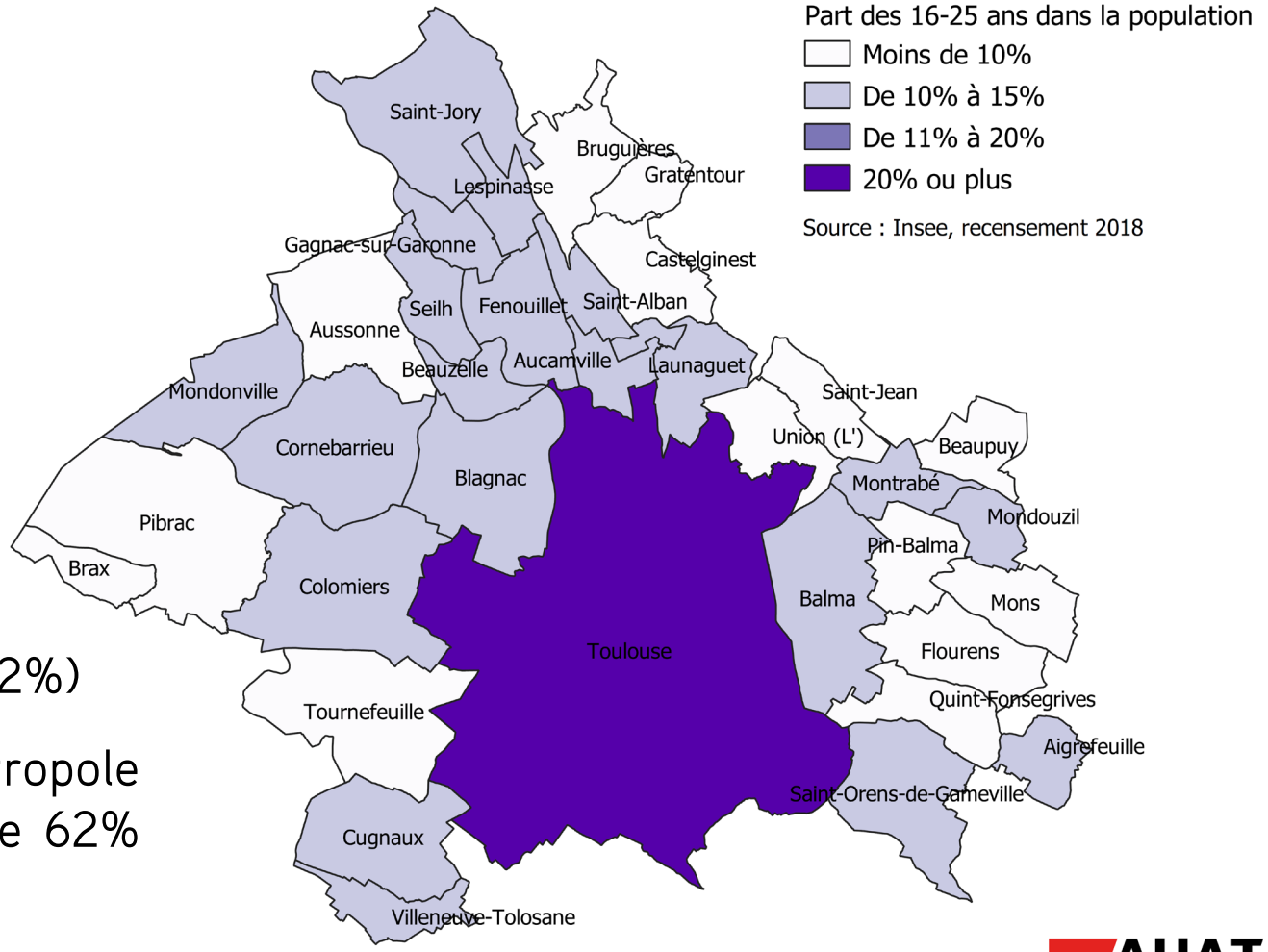

Une décohabitation précoce

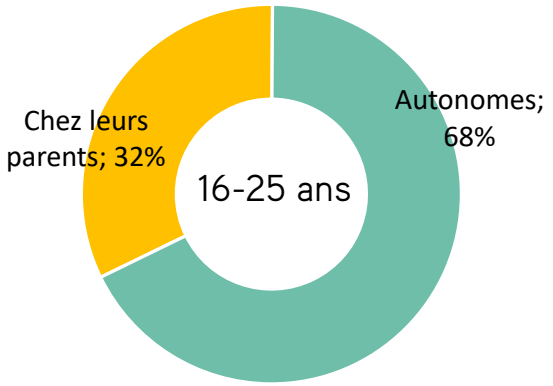

95 700 jeunes vivent de manière autonome, dans leur propre logement, soit 68% des 16-25 ans.

C'est entre 17 et 18 ans que la moitié des jeunes métropolitains a quitté le domicile parental.

⇒ Une décohabitation plus précoce que dans les autres grandes métropoles françaises (19 ans à Lyon, 20 ans à Lille, 22 ans à Paris)

⇒ En lien avec la décohabitation forcée induite par l'arrivée sur le territoire pour y poursuivre des études

Les jeunes autonomes vivent principalement dans le parc locatif privé (82%) et dans de petits logements (69% de deux pièces ou moins).

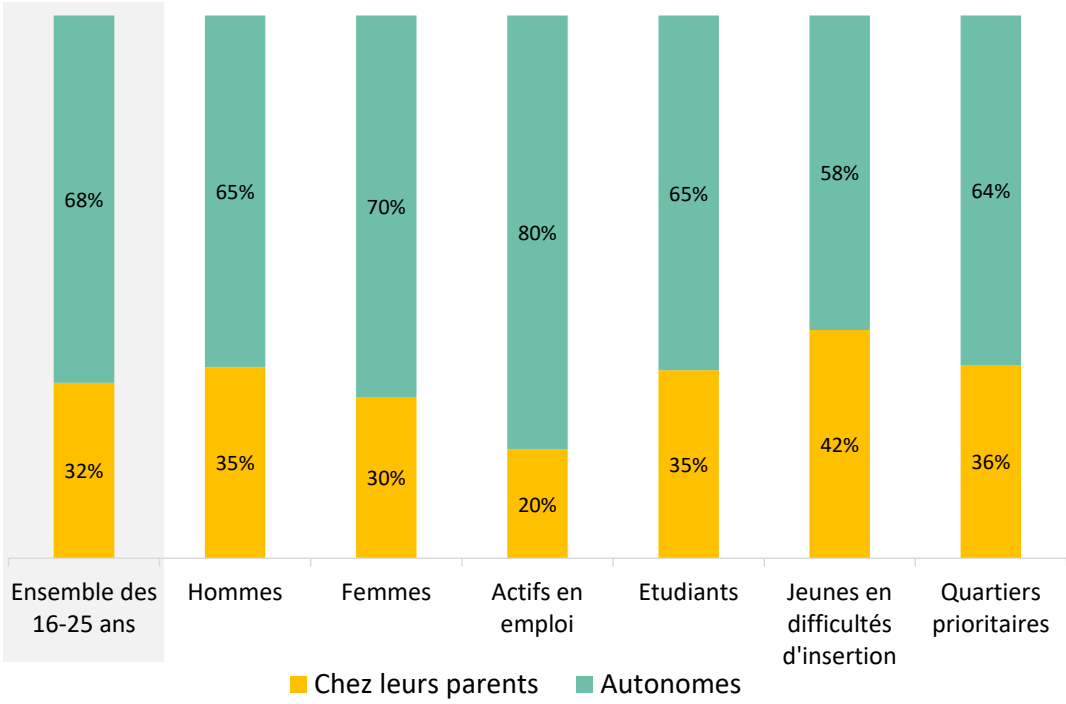

Source : Insee, recensement 2018

Un tiers de jeunes présents en plus chaque jour

Près de 185 000 jeunes adultes présents chaque jour dans Toulouse Métropole

Aux jeunes résidents s'ajoutent ceux qui se rendent quotidiennement dans la métropole pour les études ou le travail.

A minima, car sans prise en compte des déplacements liés aux loisirs, achats et services.

34 310 jeunes
étudient dans une commune de Toulouse Métropole mais n'y résident pas, soit 27% des 15-24 ans qui étudient dans la métropole.

9 160 jeunes
travaillent dans une commune de Toulouse Métropole mais n'y résident pas, soit 22% des 15-24 ans qui travaillent dans la métropole.

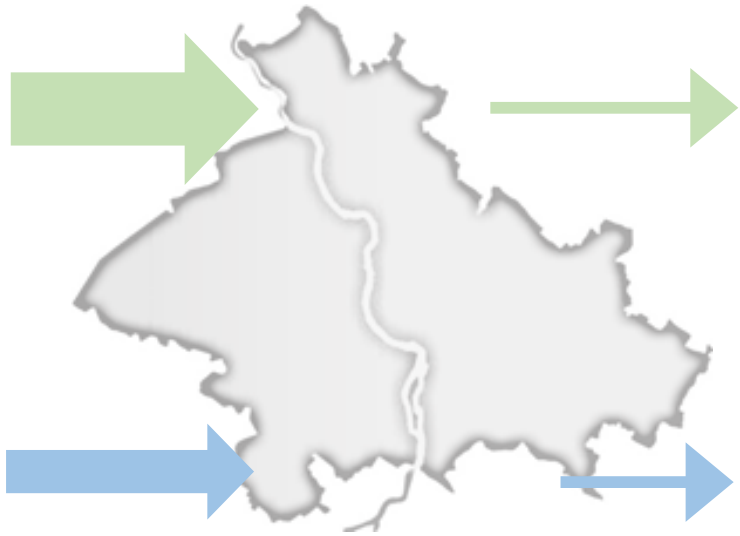

5 930 jeunes
résidant dans Toulouse Métropole étudient hors de la métropole, soit 6% des élèves/étudiants résidents.

5 120 jeunes
résidant dans Toulouse Métropole travaillent hors de la métropole, soit 14% des actifs résidents.

141 300 jeunes
âgés de 16 à 25 ans résident dans Toulouse Métropole

Pour **un jeune résident** sortant chaque jour, **quatre non-résidents** entrent

Source : Insee, recensement 2018. Les mobilités domicile-travail et domicile-étude sont étudiées sur les 15-24 ans par contrainte méthodologique.

Un fort usage des transports en commun

Un très fort recours aux transports en commun

⇒ Au cours d'une journée, 45% des déplacements en TC sont réalisés par des jeunes de 16 à 25 ans alors qu'ils représentent 18% de la population

Des journées rythmées par les temps du quotidien :

- **6-7h** : premiers déplacements
- **7-9h** : forte affluence depuis et au-delà de Toulouse
- **12-13h** : regain de trajets, notamment depuis les sites universitaires
- **16-19h** : départs des sites universitaires et mouvements dans l'hypercentre
- **A partir de 20h** : concentration des déplacements dans l'hypercentre (Jean-Jaurès, Compans-Caffarelli, Saint-Cyprien, etc.)

Mobilité des jeunes au cours d'une journée (jeudi 21/11/19)

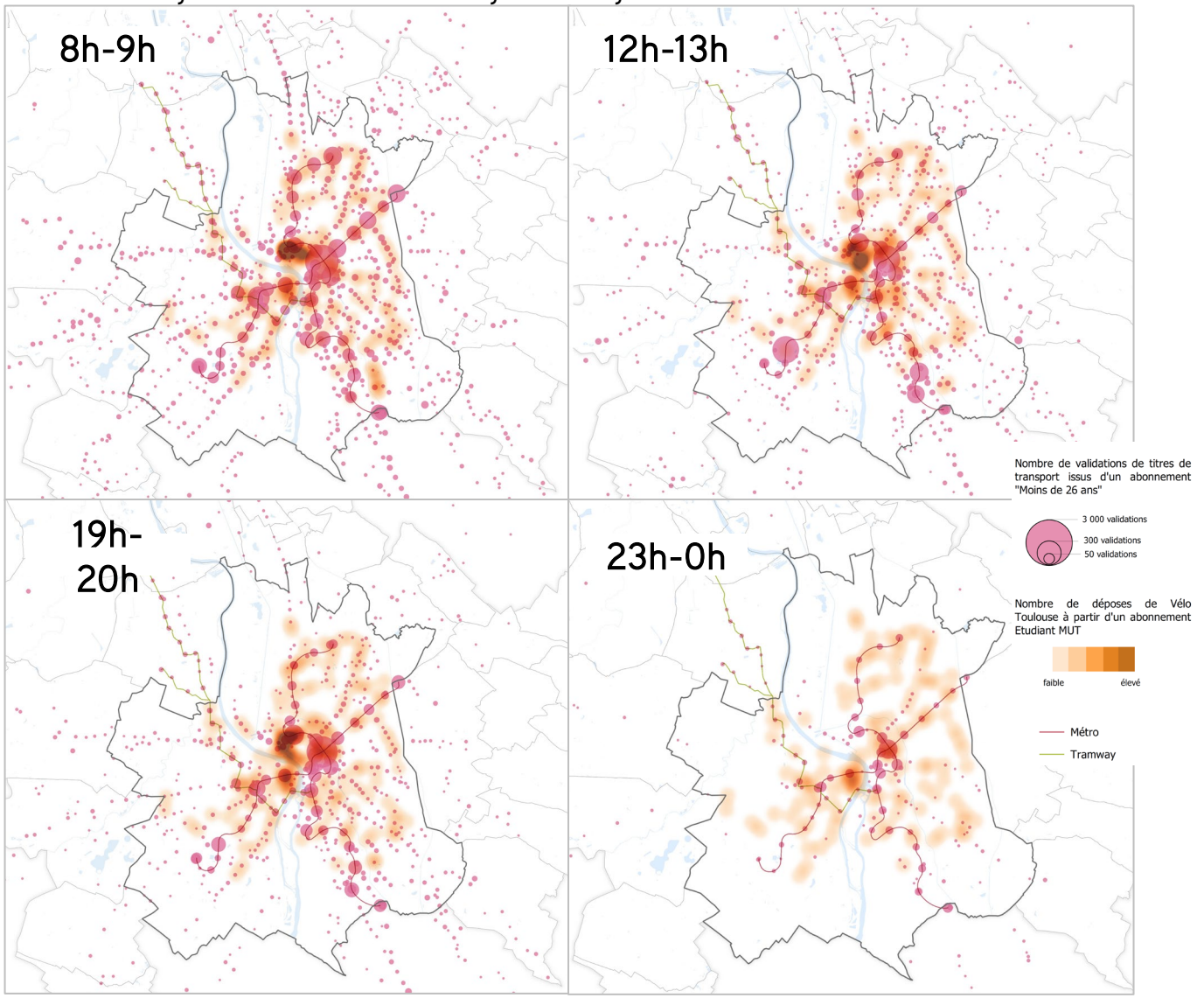

Source : Tisseo, JC Decaux, traitement AUAT
Pour les Vélo Toulouse, uniquement les abonnements MUT, soit 16% des trajets à vélo réalisés au cours de la journée par des moins de 26 ans.

Un usage de l'espace public lié aux lieux d'enseignement

Lors de la rentrée 2020/2021

72 300 élèves en primaire

80 600 élèves en secondaire

114 600 étudiants du supérieur

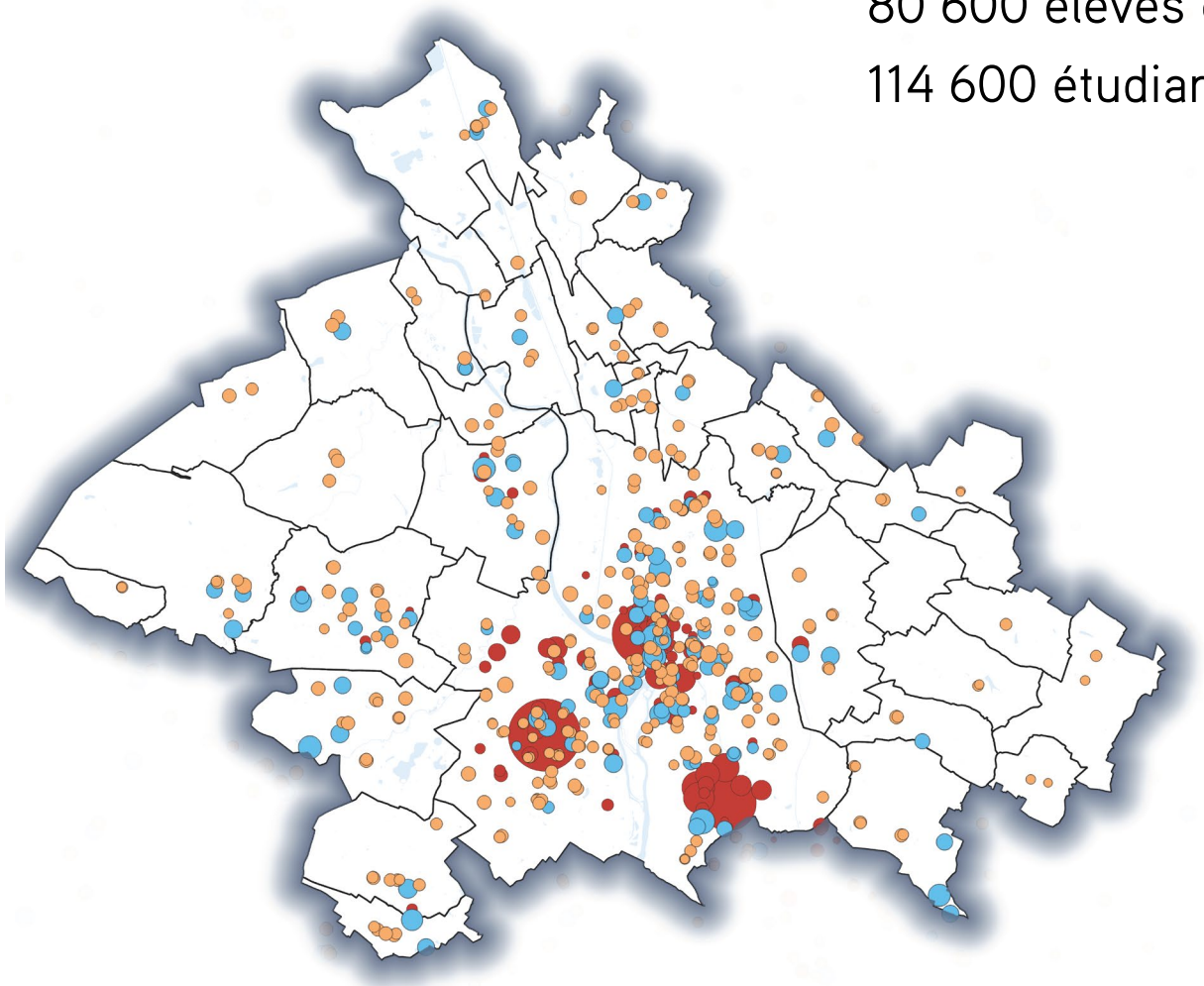

Source : MESRI, rentrée 2020/2021. Traitement AUAT

AUAT

Primaire / secondaire

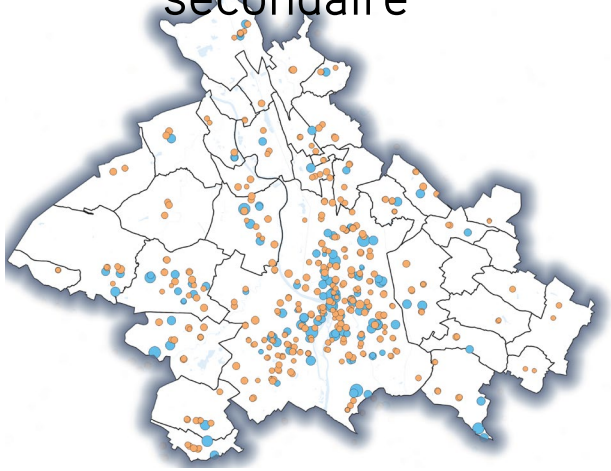

Supérieur

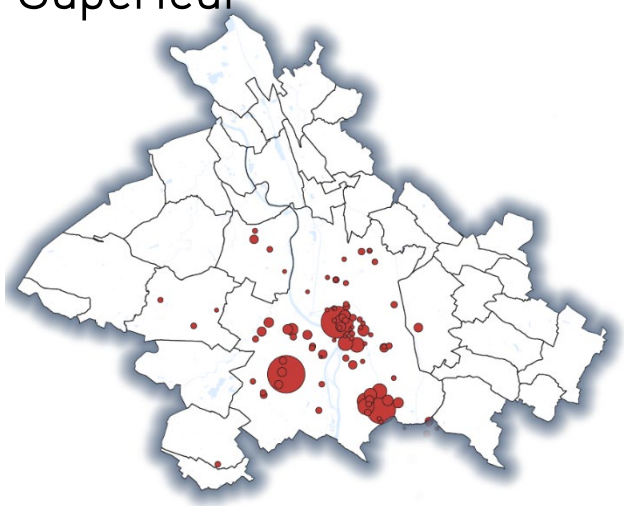

Et par rapport aux autres grandes métropoles ?

Classement parmi les six métropoles françaises les plus peuplées

	Part des 16-25 ans dans la population	Part d'étudiants parmi les 16-25 ans	Part de jeunes en difficultés d'insertion parmi les 16-25 ans	Part de jeunes actifs en CDI	Age auquel la moitié des 16-25 ans a décohabité
1er	**Toulouse Métropole (18%)**	**Toulouse (69%)**	Aix-Marseille-Provence (16%)	Grand Paris (67%)	**Toulouse (17,8 ans)**
2e	Bordeaux Métropole (17%)	Bordeaux (68%)	Lille (14%)	**Toulouse (64%)**	Bordeaux (18,0 ans)
3e	Métropole de Lyon (16%)	Lyon (67%)	Grand Paris (12%)	Lyon (64%)	Lyon (18,9 ans)
4e	Métropole européenne de Lille (16%)	Lille (66%)	Bordeaux (11%)	Bordeaux (61%)	Lille (19,9 ans)
5e	Métropole du Grand Paris (13%)	Grand Paris (66%)	Lyon (11%)	Aix-Marseille-Provence (61%)	Aix-Marseille-Provence (21,9 ans)
6e	Métropole d'Aix-Marseille-Provence (12%)	Aix-Marseille-Provence (62%)	**Toulouse (10%)**	Lille (59%)	Grand Paris (22,4 ans)

Source : Insee, recensement 2018

Trois grands profils de jeunes adultes

29 900 actifs en emploi

80% ne vivent plus chez leurs parents

64% sont en CDI

17% de cadres (contre 33% des actifs de 26 ans ou plus)

32% d'employés (contre 21%)

Top 3 des professions les plus occupées :

1. Ingénieur en développement informatique
2. Serveur
3. Infirmier

14% travaillent hors Toulouse Métropole

9% sont propriétaires

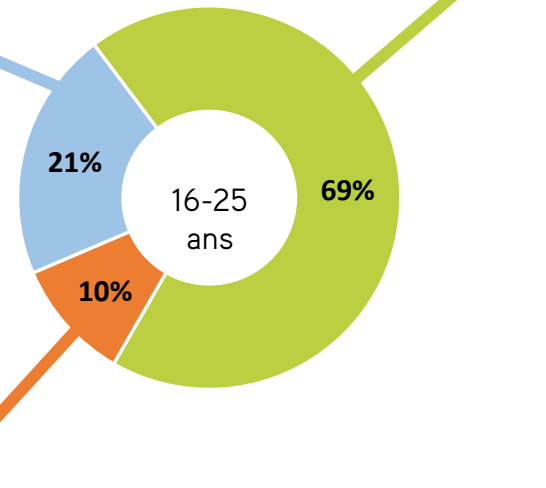

96 900 élèves ou étudiants

65% ne vivent plus chez leurs parents

9% travaillent hors cadre de leurs études

Top 3 des professions les plus occupées :

1. Serveur
2. Garde d'enfant(s)
3. Caissier

6% étudient hors Toulouse Métropole

14 500 jeunes en difficultés d'insertion

58% ne vivent plus chez leurs parents

28% n'ont pas de diplôme (contre 14% des jeunes non NEET)

16% sont issus de l'immigration (contre 10%)

17% sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an

21% sont locataires du parc social

Une géographie contrastée des jeunesses métropolitaines

96 900 élèves ou étudiants (69%), surreprésentés dans les quartiers centraux et/ou accueillant des établissements du supérieur (Paul Sabatier, Rangueil, Mirail).

29 900 actifs en emploi (21%), surreprésentés dans les quartiers péricentraux, en particulier le nord et l'ouest toulousain.

14 500 jeunes en difficultés d'insertion (10%), surreprésentés dans les quartiers prioritaires, de Saint Martin du Touch, certains secteurs de Colomiers et de Cugnaux, ainsi que dans des secteurs périphériques.

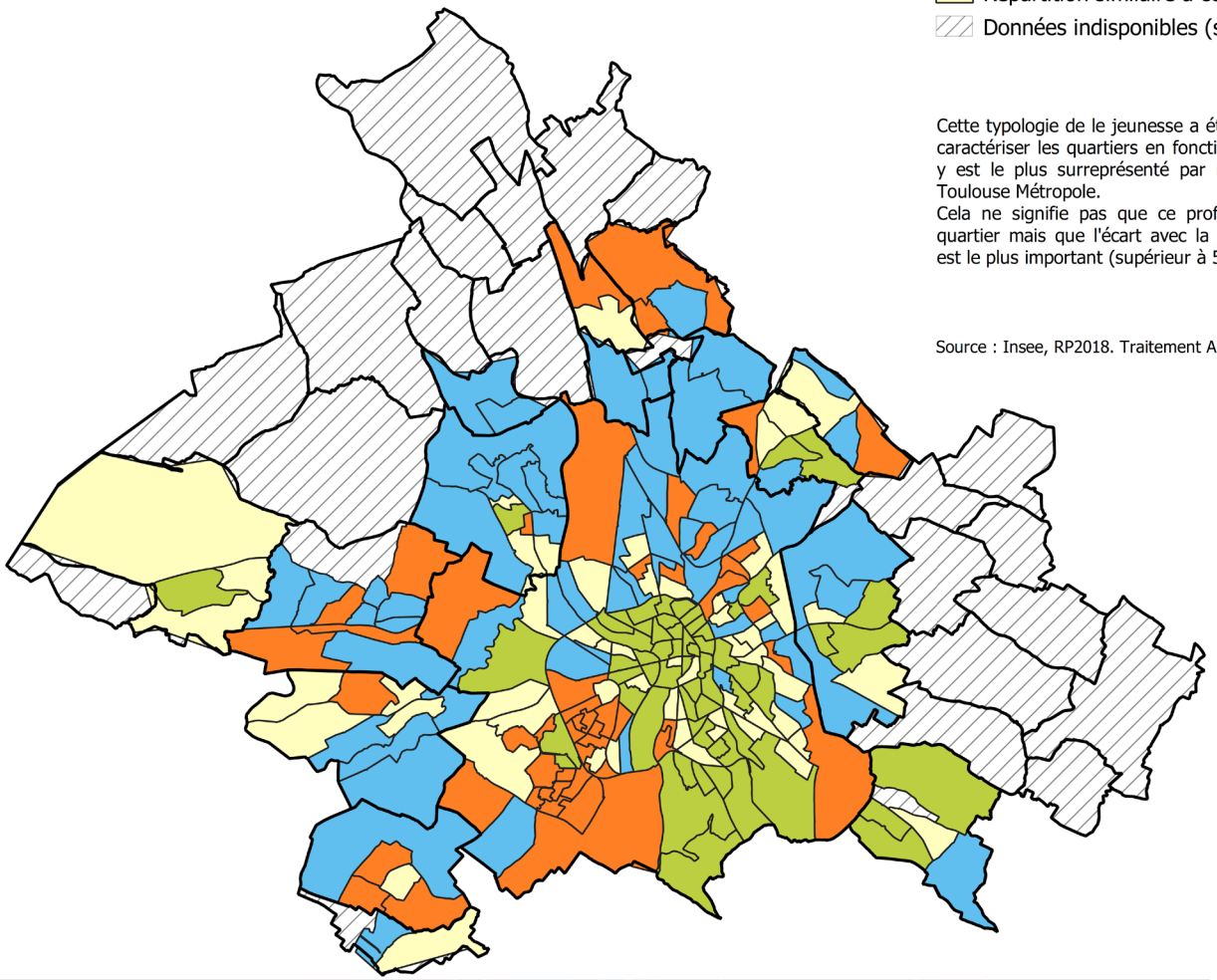

Cette typologie de le jeunesse a été construite de manière à caractériser les quartiers en fonction du profil de jeunes qui y est le plus surreprésenté par rapport à la moyenne de Toulouse Métropole.
Cela ne signifie pas que ce profil est majoritaire dans le quartier mais que l'écart avec la moyenne de la métropole est le plus important (supérieur à 5 points).

Source : Insee, RP2018. Traitement AUAT

Les 16-25 ans : quels risques de vulnérabilité ?

Introduction aux vulnérabilités sociales des jeunes

Des jeunes aux conditions de vie variées

Les jeunes qui résident sur la métropole toulousaine ont des conditions de vie diverses. En effet, les situations ne sont pas les mêmes pour le jeune actif en CDI, le jeune non diplômé sans emploi, l'étudiant dont les études sont financées par les parents et celui qui occupe un emploi en parallèle. L'allongement de la période des études et les difficultés d'accès à l'emploi conduisent les familles à soutenir leurs enfants dans des proportions importantes. Cela a donc pour contrepartie l'accroissement des écarts entre ceux qui en bénéficient et les autres.

Qu'est-ce que la vulnérabilité sociale ?

Pour le sociologue Robert Castel, spécialiste des questions d'exclusion sociale, la vulnérabilité est une zone qui se situe entre la zone d'intégration et la zone de marginalité/désaffiliation. Cela renvoie à des personnes qui ont des rapports précarisés à l'emploi et/ou à leurs systèmes de relation et qui risquent de glisser vers la désaffiliation. Cela inclut des personnes qui, au moment où la situation se dégrade, peuvent difficilement compter sur les réseaux de sociabilités primaires et dont les protections secondaires sont aussi souvent insuffisantes (minima sociaux, faible niveau de pension, etc.).

Ainsi, en l'absence d'aide directe et de « protections secondaires », les jeunes adultes apparaissent comme une population particulièrement exposée à la vulnérabilité.

Pourquoi s'intéresser aux 16-25 ans ?

La tranche d'âge des 16-25 ans borne déjà les mesures d'insertion professionnelle et l'intervention d'acteurs tels que les missions locales. Par ailleurs, le RMI puis le RSA ont introduit de fait une « majorité sociale » à 25 ans. En effet, l'accès à des droits directs et individuels et non plus en lien avec les ressources de la famille, se fait à partir cet âge.

La vulnérabilité sociale des jeunes de la métropole toulousaine

L'objectif de cette seconde partie est triple :

- connaître les situations sociales des jeunes sur la métropole toulousaine ;
- comprendre comment certains évènements augmentent les risques que ces jeunes ont de glisser d'une zone à l'autre. Autrement dit, il s'agit ici d'identifier les risques de vulnérabilité plutôt que des jeunes déjà en situation de vulnérabilité (jeunes sans-abri, demandeurs d'asiles, jeunes incarcérés);
- identifier les interventions (dispositifs, aides, etc.) qui peuvent leur permettre de se maintenir dans la « zone d'intégration ».

Multiples formes de vulnérabilités

Elèves, étudiants

Actifs en emploi

Jeunes en difficultés d'insertion

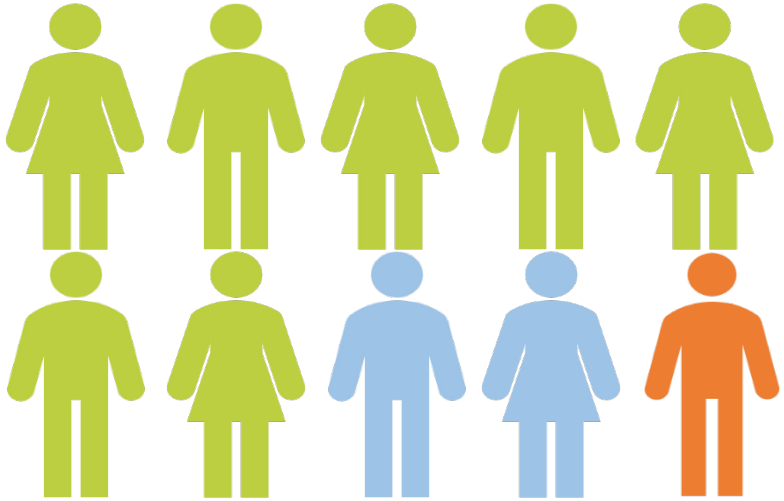

Dans cette étude, analyse des vulnérabilités liées à ces trois profils majoritaires de jeunes adultes.

MAIS d'autres profils de jeunes en situation de vulnérabilité existent :

- Enfants vivant sous le seuil de pauvreté
- Mineurs isolés
- Jeunes sans abri
- Jeunes parents isolés
- Jeunes n'ayant pas recours aux dispositifs dédiés
- Jeunes en situation de handicap
- Jeunes incarcérés/en réinsertion
- …

Dont l'analyse suppose de réaliser des études ciblées et approfondies

Les élèves et étudiants

Les élèves et étudiants : éléments de contexte

La précarité des étudiants préexistait à la crise sanitaire. De multiples études statistiques montrent depuis plusieurs années la fragilité économique et sociale dans laquelle se trouvent nombre d'entre eux.
Toutefois, pendant les périodes de confinements successifs, la crise est venue mettre dans une précarité encore plus grande ceux qui étaient déjà en situation de vulnérabilité et est venue fragiliser les autres. Par exemple, dans l'enquête réalisée par l'OVE, 32,5% des étudiants interrogés ont rencontré des difficultés financières pendant le confinement, dont 16,8% de plus qu'en temps normal.

Questionnements

- Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des étudiants sur le territoire de Toulouse Métropole ?
- De quelles manières la crise sanitaire est-elle venue fragiliser une partie des élèves et des étudiants ?
- Quelles mesures ont été mises en œuvre sur le territoire de la Métropole pour accompagner ces étudiants ?

Elèves et étudiants, quelques chiffres

Toulouse Métropole compte **96 900 élèves ou étudiants résidents, soit 69% des 16-25 ans**. Cette proportion est plus élevée que celle des autres grandes métropoles françaises.

Part des étudiants parmi les 16-25 ans

1. Toulouse Métropole (69%)
2. Bordeaux Métropole (68%)
3. Métropole de Lyon (67%)
4. Métropole du Grand Paris (66%)
5. Métropole européenne de Lille (66%)
6. Métropole d'Aix-Marseille-Provence (62%)

26% des 16-25 ans qui étudient au sein de Toulouse Métropole n'y habitent pas.

Les élèves et étudiants : éléments de contexte

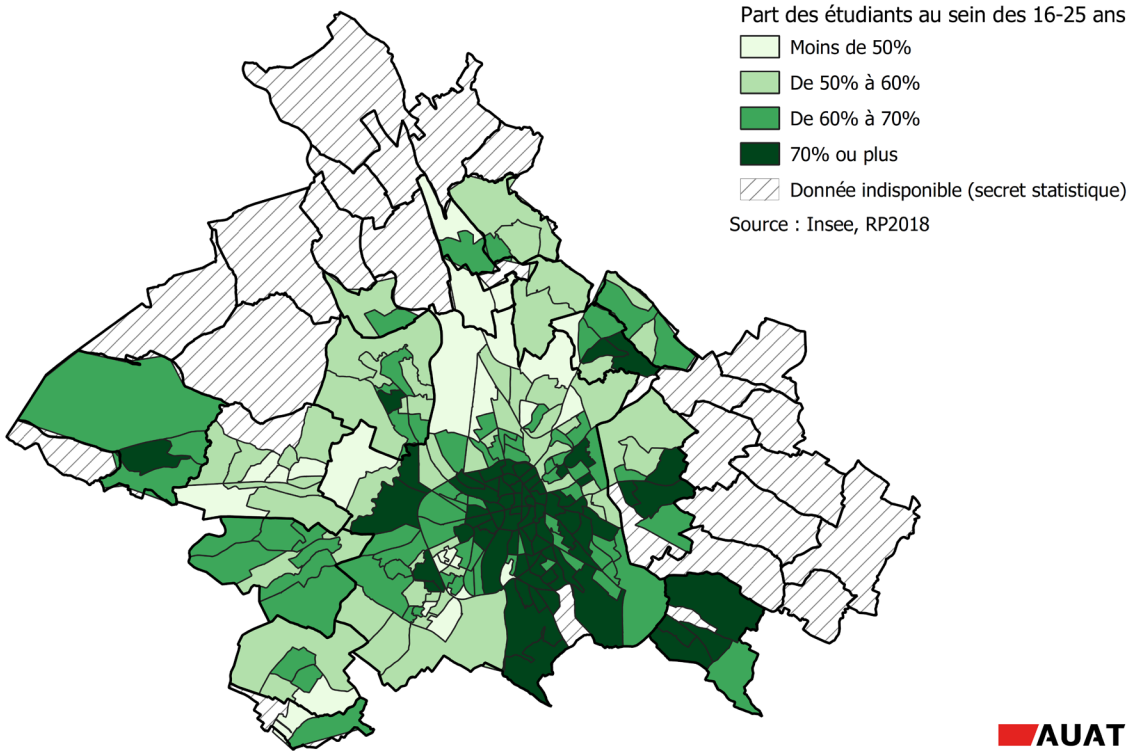

Lors de la rentrée 2020/2021, 114 600 étudiants étaient inscrits dans un établissement de Toulouse Métropole.

Les deux tiers des étudiants sont inscrits dans une des trois universités de Toulouse

35% des élèves et étudiants de 16 à 25 ans de Toulouse Métropole habitent chez leurs parents.

Lieux de résidence : Les élèves et étudiants sont surreprésentés, parmi les 16-25 ans de Toulouse Métropole, dans les quartiers centraux ainsi que ceux accueillant des établissements du supérieur.

Des ressources économiques faibles

En 2014, **l'INSEE et la DREES réalisaient conjointement une Enquête nationale sur les ressources des jeunes de 18 à 24 ans.** Les montants de trois types de ressources sont identifiés en fonction des situations des jeunes : les revenus du travail, les revenus sociaux et les aides parentales.

Les revenus du travail : 23% des jeunes adultes en cours d'étude exercent une activité rémunérée, en parallèle ou dans le cadre de leur formation. Leurs revenus d'activités étaient en moyenne de 620 € par mois.

Les revenus sociaux : Lorsqu'ils disposent d'un logement, 61% recevaient une allocation logement. Par ailleurs, 28% bénéficiaient d'une bourse d'études d'un montant moyen de 270€ par mois.

Les aides parentales : L'aide financière des parents accompagne souvent la vie des étudiants. 90% des étudiants reçoivent une aide régulière de leurs parents, de 330 € par mois en moyenne en 2014, sous forme d'un versement monétaire ou d'une participation à leurs dépenses. Toutefois, cette aide varie en fonction de la PCS : 96% des étudiants enfants de cadres et professions libérales recevaient en moyenne 450€ par mois, alors que 83% des enfants d'ouvriers en cours d'étude percevaient en moyenne 220€.

Ainsi, dans cette étude l'INSEE et la DREES évoque des **revenus moyens de 820€ par mois pour les étudiants décohabitants**, dont 55% sont issus de l'aide parentale, 27% des aides publiques et 18% de revenus du travail.

Situations économiques des étudiants de l'Académie de Toulouse

On apprend dans l'enquête menée par l'Université Fédérale que les ressources financières mensuelles des étudiants de l'Académie de Toulouse au début de l'année 2020 étaient pour **plus de la moitié d'entre eux inférieures à 600€ par mois.**

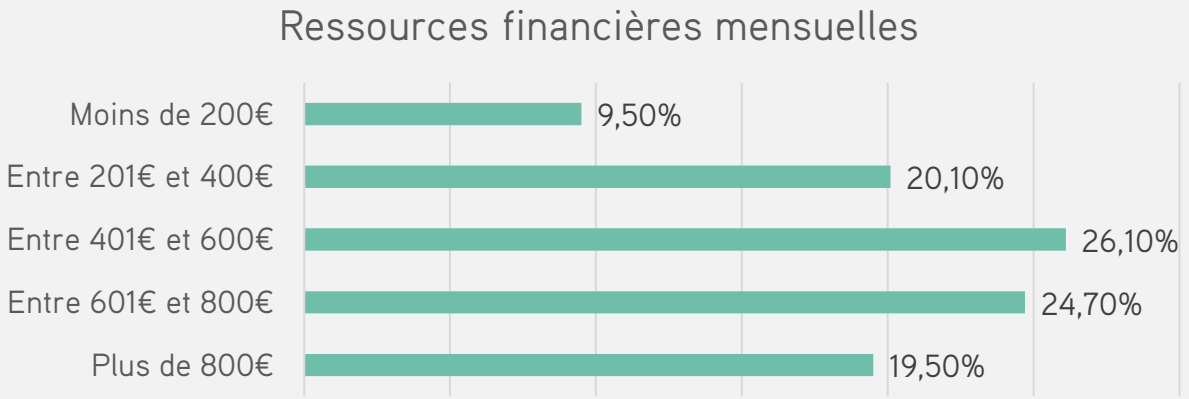

Les étudiants boursiers de l'Académie de Toulouse

Pour l'année universitaire 2017-2018, **37,9% des étudiants de l'Académie de Toulouse étaient « boursiers sur critères sociaux »**. Les bourses sur critères sociaux s'étalent sur 7 échelons différents dont le montant annuel (versé sur 10 mois) varie de 1 009€ pour l'échelon 0 à 5 551€ pour l'échelon 7. Soit une aide mensuelle comprise entre 109 € et 555 €.

L'emploi des étudiants dans la métropole toulousaine

1/5 des étudiants de la Métropole travaillent

Parmi les étudiants qui habitent Toulouse Métropole, **17 100 (soit 18% des étudiants), ont un emploi**. Pour 7 900 cet emploi est occupé dans le cadre de leurs études (apprentissage, stage) et pour 9 200 étudiants cet emploi n'est pas en lien avec leurs études.

	n	%
Nombre d'étudiants qui travaillent	17 100	18%
Dans le cadre de leurs études	7 900	8%
Hors cadre des études	9 200	9%

Source : Insee, rp 2018

Des emplois pour la moitié en CDI…

Parmi les étudiants qui travaillent en dehors du cadre de leurs études, 51% occupent un CDI, 39% un CDD, 6% sont non-salariés et 3% occupent un emploi en intérim.

Type de contrat des étudiants qui travaillent hors cadre de leurs études

	n	%
CDI	4 726	51%
CDD	3 576	39%
Non salariés (indépendants, employeurs, aides familliaux)	514	6%
Interim	253	3%
Emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, etc.)	137	1%
Total	9 205	100%

.. mais particulièrement touchés lors de la crise sanitaire

Les étudiants de la métropole qui travaillent en dehors de leurs études **occupent des emplois qui ont été particulièrement touchés lors des confinements successifs** que ce soit en raison de la fermeture des bars et restaurants (serveurs et cuisiniers), de la fermeture des établissements scolaires (surveillants, garde d'enfants) ou des commerces non alimentaires (vendeurs). Ainsi, le chômage partiel mis en place lors de ces épisodes ont affecté leurs revenus et donc leurs capacités à faire face à leurs dépenses en termes de logement, d'alimentation et de santé.

Profession des étudiants qui travaillent hors cadre de leurs études

	n	%
Serveurs bar, brasserie, café restaurant	700	8%
Assistantes maternelles, gardes enfants	562	7%
Caissiers de magasin	491	6%
Surveillants, aides-éducateurs scolaires	303	4%
Employés administratifs d'entreprises	247	3%
Aides de cuisine, apprentis de cuisine	242	3%
Animateurs socioculturels et de loisirs	180	2%
Vendeurs en habillement, articles sport	180	2%
Conducteurs livreurs, coursiers	169	2%
Vendeurs non spécialisés	164	2%
Aides à domicile, aides ménagères	162	2%
Serruriers, réparateurs non qualifiés	152	2%
Ouvriers emballage expédition non qual.	142	2%
Employés libre service et magasiniers	141	2%
Vendeurs en alimentation	134	2%

Le logement : un budget qui pèse de plus en plus lourd

Le logement étudiant à Toulouse Métropole : des besoins conséquents en matière d'habitat adapté à bas coût

Dans l'enquête menée quelques mois avant le 1er confinement, dans le cadre du Schéma d'amélioration de la vie étudiante de l'académie de Toulouse et pour laquelle environ 15 000 étudiants ont été interrogés, les deux principales difficultés soulevées par ces derniers lors de la recherche de logement sont : le prix pour 54,3% et le choix limité pour 47%. D'après les données produites en 2020 dans le cadre de l'OTLE (Observatoire Territorial du Logement Etudiant), le logement dédié aux étudiants (résidences, internat, etc.) représente environ 25 500 places sur Toulouse Métropole. Or, le nombre d'étudiants décohabitants sur la Métropole était de 63 400 en 2018.

Par ailleurs, **avec des ressources financières mensuelles inférieures à 600€ par mois pour plus de la moitié des étudiants de l'académie de Toulouse, le financement du logement peut s'avérer difficile**. Le coût d'hébergement dans une résidence CROUS de Toulouse Métropole est en moyenne comprise entre 290€ et 365€. Toutefois, le nombre de logements CROUS à ce montant sont de moins en moins nombreuses. Dans les résidences services le montant moyen minimum par mois est de 500€. Or, 28% des places de résidences sur Toulouse Métropole sont proposées par ce type de résidence.

Le logement étudiant
Source OTLE (Observatoire Territorial du Logement Etudiant)

Toulouse Métropole	Nbre de résidences	Nbre de places	Nbre moyen de places	Moy redevance min	Moy redevance max
Cités U CROUS	6	4 947	825	230 €	313 €
Internats*	8	1 109	139	273 €	305 €
Résidences CROUS	23	4 654	202	287 €	365 €
Résidences école	3	1 256	420	338 €	
Résidences bailleurs sociaux	22	5 891	268	342 €	436 €
Résidences Habitat Jeunes (ex FJT)*	9	74	8	363 €	
Foyers publics ou privés	10	442	44	435 €	522 €
Résidences services	48	7 071	147	498 €	560 €
Résidences mixtes	6	94	16		
TOTAL	135	25 538	192		

***Précision méthodologique :** les capacités retenues en internats et résidences Habitat Jeunes ne prennent en compte que les places pouvant être dédiées aux étudiants ; sources : rectorat pour les internats, URHAJ pour les résidences Habitat Jeunes (sur la base d'un plafond théorique de 15% de la capacité totale pour ces résidences)*

Nombre de places par catégorie de résidences

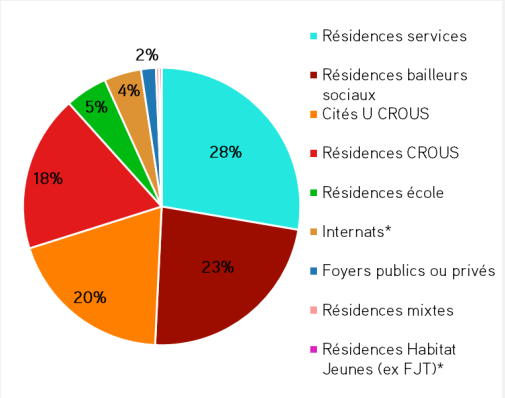

Synthèse par commune(s)

Communes	Etudiants inscrits	Nbre de places en résidences
Toulouse	109 802	24 942
Balma	2 547	480
Blagnac	1 518	116
Colomiers	292	0
Total Toulouse Métropole	114 159	25 538

Des situations de vulnérabilité face au logement

Des difficultés à faire face aux dépenses liées au logement, qui se sont renforcées lors de la crise sanitaire

L'inadéquation entre les montants des ressources économiques des étudiants et leurs frais de logements, d'énergie, de mobilité peut expliquer pourquoi 22% des étudiants de l'académie de Toulouse interrogés ont déclaré, avant la crise, avoir des difficultés financières les mettant dans une situation telle qu'ils n'ont pas pu faire face à leurs charges fixes.

Ainsi, vivant en moyenne avec des revenus faibles et des charges élevées, les étudiants de Toulouse Métropole ont pour certains d'entre eux vu leur situation financière se fragiliser dès le début de la crise sanitaire. Notamment les étudiants ayant un emploi qui ont pour une partie d'entre eux perdu une partie, voire la totalité, de leurs revenus, en particulier ceux pour lesquels les stages en entreprises ont été annulés.

Des mesures prises pour faire face à une recrudescence des difficultés à faire face aux dépenses liées au logement

Dispositif d'aide au logement mis en place par le CROUS, uniquement pour les étudiants boursiers : montant maximum de 1700 € > 2015 bénéficiaires en 2020.

Lors du premier confinement, les problématiques des étudiants ont débouché sur une délibération à titre dérogatoire pour étendre le FSL (Fond de Solidarité logement) aux étudiants qui en sont initialement exclus, à l'exception des étudiants qui habitent en résidence CROUS.

En 2021, une vingtaine d'étudiants ont eu recours au FSL :
- La moitié concerne la prise en charge de factures d'énergie, avec un montant allant de 50 à 300€.
- L'autre partie des demandes concerne l'aide à l'installation : prêt et aide pour le paiement des frais d'agence, du dépôt de garantie, des frais d'assurance, etc.

Une crise qui a fragilisé les étudiants et impacté leurs besoins premiers

Alimentation : un recours accru aux dispositifs d'aide alimentaire

Le recours par les étudiants à l'aide alimentaire a été fortement médiatisé lors des confinements successifs.
Les témoignages recueillis dans le cadre de la commission d'enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse (2020) mettent en lumière une dépendance nouvelle ou accrue aux dispositifs d'aide alimentaire par les jeunes et en particulier par les étudiants.
L'observatoire de la vie étudiante (OVE) a réalisé une enquête auprès de 6130 étudiants, sur leurs conditions de vie durant le 1er confinement. Dans le cadre de cette enquête, plusieurs éléments concernant les difficultés rencontrées par les étudiants en lien avec l'alimentation ont été mis en évidence : 55,8% des étudiants ont rencontré des difficultés pour leurs dépenses alimentaires et 10,7% des étudiants ont dû se restreindre au niveau alimentaire pendant le confinement.

L'aide alimentaire sur le territoire de Toulouse Métropole

« Alors qu'avant la crise le recours d'étudiants à l'aide alimentaire était faible et ponctuel, depuis le printemps 2020 3000 étudiants se sont mis à avoir recours à l'aide alimentaire de manière plus régulière. »

Association Espoir : Distribution de colis 3 fois par semaine. Cette aide a débuté en septembre 2020. Les étudiants sont reçus sur RDV mardi, mercredi ou jeudi 1€ de participation est demandé par colis : 300 étudiants sont reçus chaque semaine.
Secours Populaire : mise en place depuis mai 2019 d'une permanence spécifique à destination des jeunes. Augmentation de la demande au fil de l'année 2019 notamment pour les étudiants (bouche à oreille mais également via les travailleurs sociaux de l'université). Entre mai 2019 et décembre 2019, près de 500 jeunes ont été accueillis ainsi que près de 800 colis alimentaires distribués.
Les Restos du Cœur : proposent des créneaux spécifiques pour les étudiants, sur orientation d'une assistante sociale.

Des problématiques de santé qui se sont renforcées

Santé et renoncement aux soins : la raison financière

Dans une étude réalisée en 2018 et portant sur la santé des étudiants, l'OVE montrait que « près d'un tiers de la population étudiante des universités déclare avoir renoncé à des soins ou des examens médicaux pour des raisons financières au cours des 12 mois précédant l'enquête. »
17 % des étudiants ont renoncé à voir un spécialiste, 16 % un médecin généraliste ou un dentiste et 11 % des étudiantes un gynécologue.

Des problématiques de santé mentale qui se renforcent

Selon les différentes enquêtes menées par l'OVE, la part des étudiants déclarant présenter des signes de détresse psychologique augmente ces dernières années. En effet, alors que 29% des étudiants interrogés déclaraient présenter ce type de détresse, ils étaient 30% lors du premier confinement et 43% en 2020-2021.
Deux catégories d'étudiants apparaissent particulièrement fragiles : les étudiants en difficultés financières, puisque 65% de ces derniers présentent de tels signes et les étudiants étrangers (53% d'entre eux).

Santé à Toulouse Métropole

Dans l'Académie de Toulouse, le SIMPPS a doublé l'effectif de son équipe de psychologues, mais les délais d'attente sont toujours les mêmes pour les étudiants.

Personnels de santé des universités peuvent faire des ordonnances pour que les étudiants bénéficient de 3 à 6 séances gratuites avec des psychologues ou psychiatres.

De nouvelles sources d'angoisse et de mal-être pour les jeunes (SIMPPS) :

- Problématiques d'éco-anxiété
- Parcours Sup provoque beaucoup de stress et de frustration
- Problématiques d'isolement social lié aux cours en ligne et au peu de vie estudiantine
- Problématiques de précarité et d'incertitudes très fortes dans leurs parcours

La crise a fait basculer, de nombreux étudiants, dans la vulnérabilité

Avec des **ressources économiques faibles, les élèves et étudiants sont fragilisés par chaque « accident de la vie ».** En effet, dès lors qu'il y a une baisse de revenus (perte d'emploi, baisse ou retard des aides sociales) leur situation financière devient critique. Par ailleurs, **ils ne disposent pas ou peu d'amortisseur contre la pauvreté** en dehors de la famille (minima sociaux ou allocation chômage). Cela est donc difficile pour les jeunes dont les parents ont de faibles ressources ou ceux en rupture familiale.

Avec des charges liées au logement qui sont élevées et auxquelles il peut être parfois difficile de faire face pour certains étudiants, la crise sanitaire a posé de réels problèmes. Bien que des dispositifs aient été mis en place, comme l'ouverture du FSL aux étudiants non boursiers, ceux-ci restent mal connus et peu sollicités.

Si des étudiants avaient déjà recours à l'aide alimentaire avant la crise, cette dernière a fait basculer un plus grand nombre d'entre eux dans la précarité alimentaire et les a amenés à avoir recours à ce type d'aide. Ainsi, les associations locales ont vu une explosion de la demande de la part d'étudiants.

Ces situations de précarité participent à renforcer des problématiques de santé et en particulier de santé mentale : parce qu'elles ne permettent pas la prise en charge de ces problèmes (non-recours pour des raisons financières) et parce qu'elles s'additionnent à d'autres sources d'anxiété : éco-anxiété, Parcoursup, etc.

Ainsi, alors que la précarité des étudiants a longtemps était envisagée comme inhérente à leur condition et temporaire avant une insertion sur le marché du travail, la crise est venue révéler les situations de vulnérabilités auxquelles les jeunes en études sont exposés.

Les jeunes actifs

Les jeunes actifs : quelques éléments

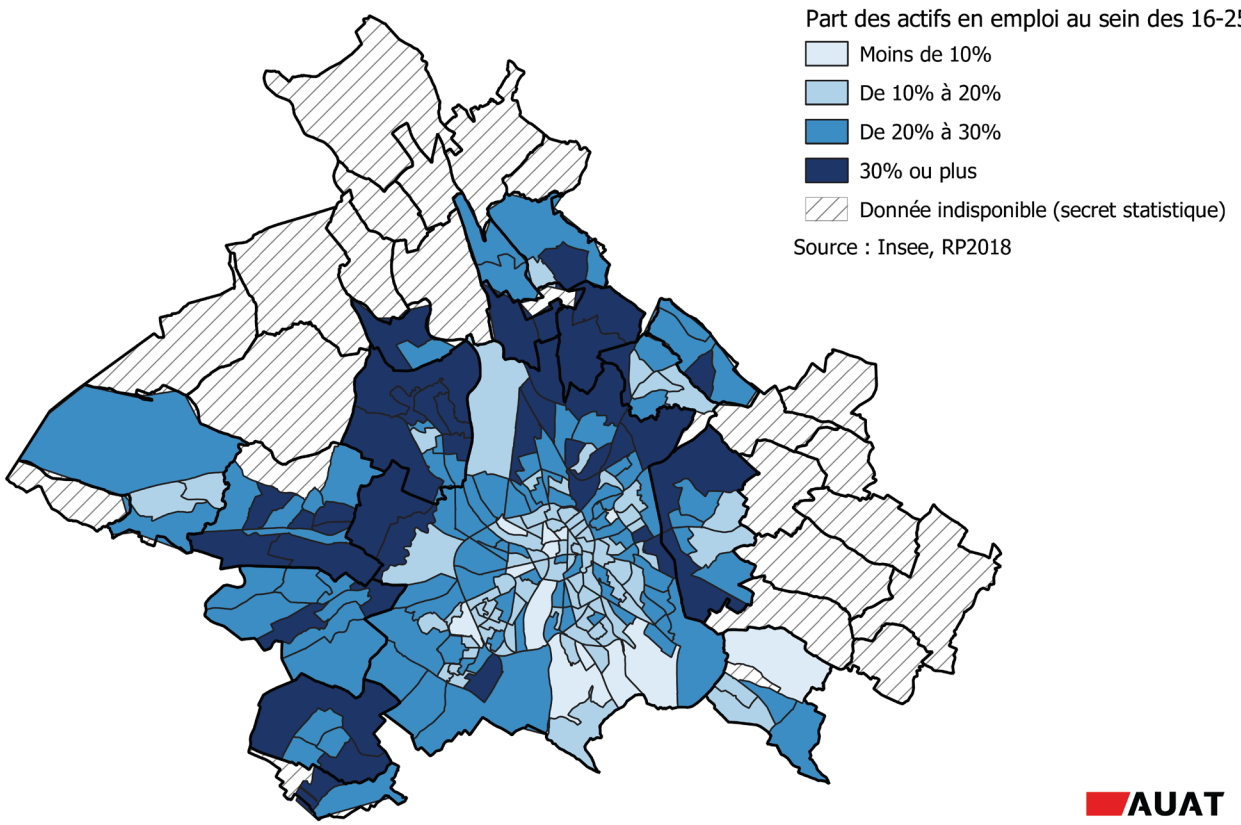

Toulouse Métropole compte 29 900 jeunes en emploi et ayant terminé leurs études, soit 21% des 16-25 ans. Une proportion identique à celle des autres grandes métropoles françaises.

Sans surprise, les jeunes les plus âgés au sein de la tranche d'âge : 23,1 ans en moyenne.

Lieux de résidence : Moins représentés que les étudiants au sein des quartiers centraux de la Métropole, les jeunes actifs sont surreprésentés parmi les jeunes du nord et de l'ouest toulousain.

La majorité des jeunes actifs vivent dans leur propre logement (80%), mais 20% vivent encore chez leurs parents.

Des jeunes actifs plus souvent ouvriers et employés

Des jeunes actifs plus souvent employés et ouvriers que les actifs plus âgés…

Contrairement au reste de la population active, les jeunes actifs de Toulouse Métropole occupent plus souvent des postes d'employés ou d'ouvriers au détriment des postes de cadres. Cela peut s'expliquer, en partie, par un effet de classe d'âge : une partie des futurs cadres ne sont pas encore diplômés à 25 ans et ceux qui le sont débutent tout juste leur carrière. Ainsi, parmi les jeunes actifs de 16 à 25 ans, 32% sont employés (contre 21% des + de 26 ans), 18% sont ouvriers (contre 12% des + de 26 ans) et 17% sont cadres contre 33% des + de 26 ans.

… et plus fortement exposés au chômage

Or, le risque de chômage ne touche pas toutes les catégories sociales de la même manière. En 2018, le taux de chômage pour les jeunes actifs de Toulouse Métropole était différent en fonction de leur PCS. En effet, il était de 7% pour les cadres, alors qu'il était de 26% pour les employés et 30% pour les ouvriers. En outre, les catégories d'ouvriers et d'employés sont particulièrement concernés par les contrats courts (CDD de moins de 3 mois, intérim).

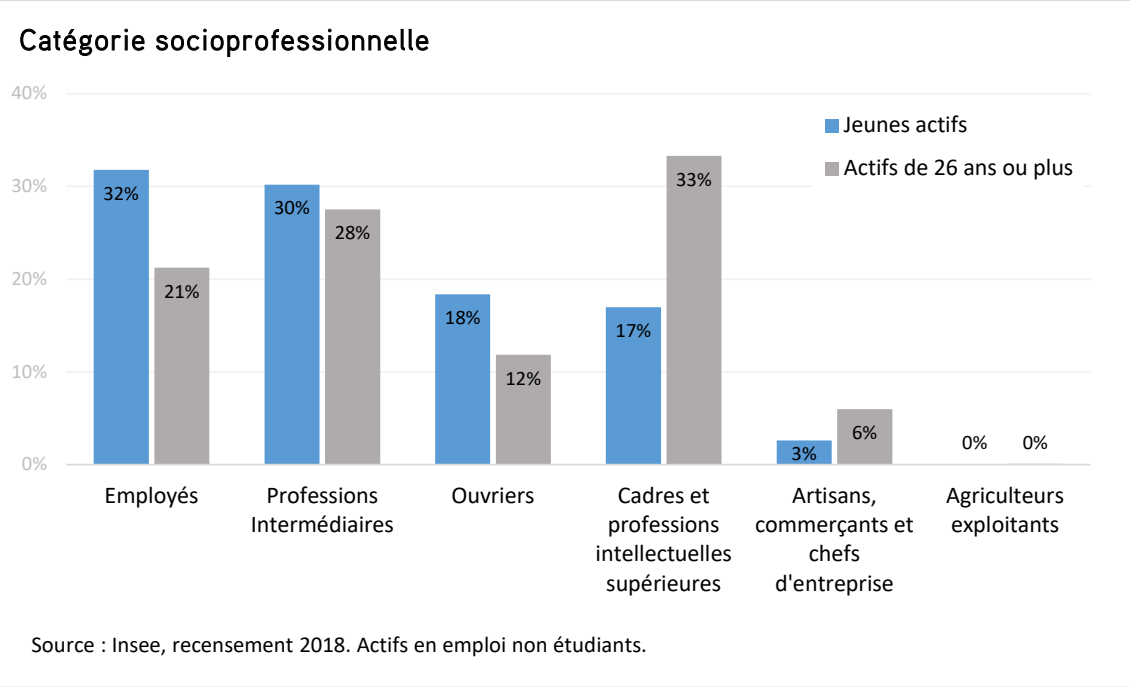

Source : Insee, recensement 2018. Actifs en emploi non étudiants.

Les principaux secteurs d'activités dans lesquels travaillent les jeunes actifs :

1. Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles
2. Activités de services administratifs et de soutien
3. Hébergement et restauration
4. Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
5. Activités informatiques et services d'information

Des inégalités homme/femme face à l'emploi

Des jeunes actives moins souvent cadres alors que plus diplômées

Les différences de catégories sociales entre les sexes observées à l'échelle de l'ensemble des actifs, tous âges confondus, sont aussi une réalité pour les jeunes adultes. En effet, 20% des jeunes hommes ont le statut de cadre alors que c'est le cas de 13% des femmes. Pourtant, les jeunes femmes sont plus diplômées : 55% des actives ayant terminé leurs études ont un diplôme du supérieur contre 49% des hommes

Répartition des jeunes actifs selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle
Source : Insee, recensement 2018
(lecture : 46% des femmes actives sont employées contre 20% des hommes)

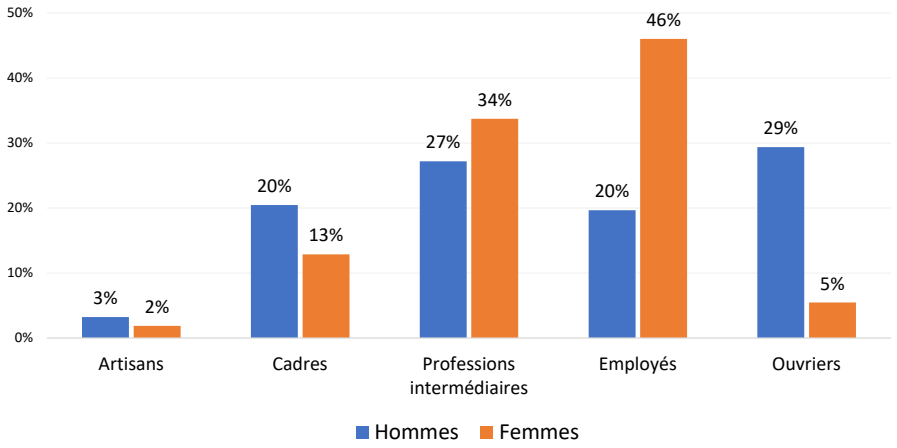

Une exposition équivalente aux contrats précaires, mais des jeunes actives plus souvent à temps partiel

Les jeunes femmes sont moins nombreuses à être en CDI (61% contre 66% pour les hommes) mais ont moins souvent recours à l'interim (3% contre 8%).
Comme leurs ainées, les jeunes femmes actives sont aussi plus nombreuses à travailler à temps partiel (27% contre 13% des hommes). Cet écart est d'autant plus marqué pour les jeunes actives ayant au moins un enfant : 35% des mères sont à temps partiel contre 11% des pères.

Part des jeunes actifs à temps partiel selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle
Source : Insee, recensement 2018
(lecture : 35% des femmes employées sont à temps partiel contre 25% des hommes)

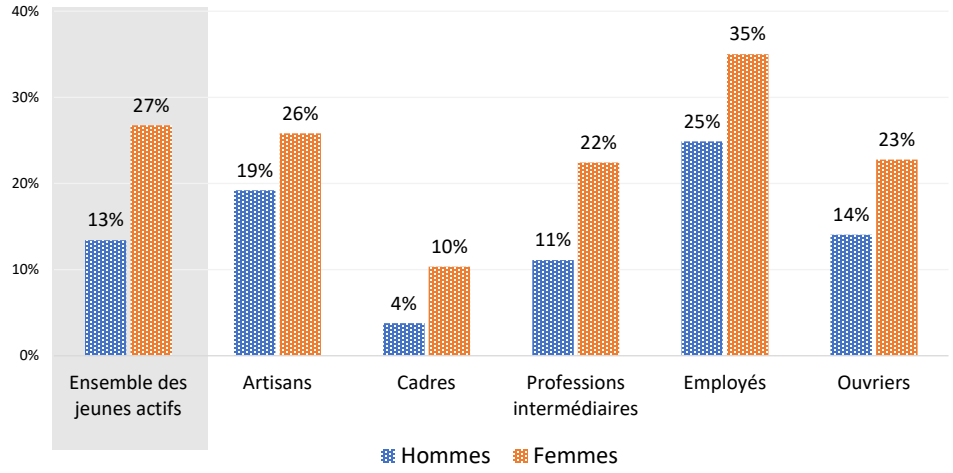

Des jeunes plus touchés par la précarisation de l'emploi

En France, l'âge moyen d'accès à un 1er emploi stable recule

Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) souligne qu'alors qu'en 1975, **l'âge moyen d'accès à un premier emploi stable était de 20 ans, il est de 27 ans aujourd'hui**. Le recul de cet âge tient à l'allongement de la durée des études, mais aussi à la dégradation des conditions d'insertion sur le marché du travail depuis les années 1980 et plus fortement encore depuis 2008. En effet, l'accès des jeunes à un emploi stable passe par des situations d'emploi sous contrats à durée déterminée (CDD) qui se renouvellent, ou pas, sur des durées de plus en plus longues. Cette évolution affecte très fortement les moins diplômés, sans épargner les jeunes plus qualifiés.

Une surreprésentation des jeunes parmi les titulaires de contrats courts

En 2017, en France, 4,5% des personnes en emploi étaient en contrat court (mission d'intérim ou CDD de moins de 3 mois, hors contrat aidé, stage, apprentissage). Bien que ce type de contrat se soit diffusé à toutes les classes d'âge, les jeunes sont plus fréquemment en contrat court que leurs aînés. En effet, 27% des salariés en contrat court ont moins de 25 ans.

Une précarité de l'emploi moins importante parmi les jeunes de Toulouse Métropole par rapport à d'autres métropoles

Type de contrat

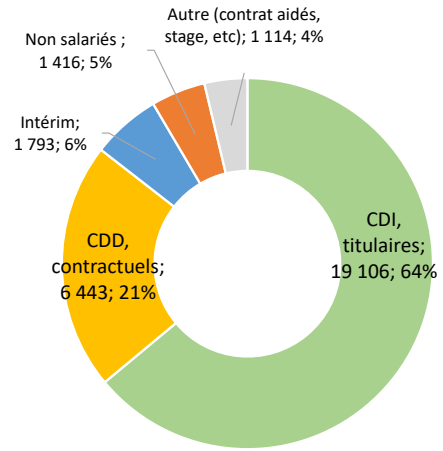

Source : Insee, recensement 2018. 16-25 ans en emploi et non étudiants.

Part de jeunes actifs en CDI

1. Métropole du Grand Paris (67%)
2. Toulouse Métropole (64%)
3. Métropole de Lyon (64%)
4. Bordeaux Métropole (61%)
5. Métropole Aix-Marseille-Provence (61%)
6. Métropole Européenne de Lille (59%)

En 2018 au sein de Toulouse Métropole, près des deux-tiers des jeunes actifs ont un contrat à durée indéterminée (64%).
31% des jeunes actifs ont des contrats précaires (21% sont en CDD, 6% sont en intérim et 4% en contrat aidés ou stage).
5% ne sont pas salariés, avec des situations très différentes en fonction de l'activité professionnelle et statut.
25% des contrats courts de Toulouse Métropole sont occupés par des jeunes actifs âgés de 16 à 25 ans alors qu'ils ne représentent que 10% de la population active.

Une accentuation des difficultés face à l'emploi

Des jeunes dans des situations de fragilité face à l'emploi qui se sont renforcées avec la crise sanitaire

Les jeunes actifs connaissent des fragilités face à l'emploi qui s'additionnent : ils sont plus souvent au chômage, ils appartiennent plus souvent aux catégories employés et ouvriers qui sont plus exposées à la précarité de l'emploi et ils sont plus touchés par les contrats courts. Or, la crise sanitaire a eu un effet particulièrement important sur l'emploi des ouvriers, des employés et notamment pour ceux qui n'étaient pas en CDI.

Des jeunes adultes plus touchés par la destruction d'emplois lors de la crise

Les jeunes adultes ont été les plus sévèrement touchés par la crise sanitaire, notamment parce qu'ils sont plus fréquemment recrutés en contrats courts. Ainsi, la DARES estime que les ¾ des destructions d'emploi, qui ont atteint un niveau historique au premier trimestre 2020, s'expliquent par des fins de CDD ou d'intérim non renouvelés.

Une réforme de l'assurance chômage qui touchera en particulier les jeunes

Selon une étude d'impact de l'Unedic, la réforme de l'assurance chômage (suite aux amendements apportés par le décret du 30 mars 2021) impactera en particulier les personnes dont le parcours professionnel est fractionné.

La modification du mode de calcul du salaire journalier de référence (SJR), dont les premiers effets s'observeront à partir de mars 2022 concernera particulièrement les demandeurs d'emploi s'inscrivant à la suite de CDD ou d'intérim. Parmi les demandeurs d'emploi impactés, plus de 8 sur 10 auront perdu un contrat d'intérim ou un CDD et 30% ont moins de 25 ans.

La modification des conditions d'ouverture des droits aux allocations chômage, qui s'appliquera dès le 1er décembre 2021, impactera également les jeunes puisque la durée minimale d'affiliation qui conditionne l'ouverture de droit passera de 4 à 6 mois (soit de 88 jours travaillés à 130 jours) au cours des 24 derniers mois. Ainsi, pour certains jeunes arrivés récemment sur le marché du travail, le droit aux allocations chômage pourra être repoussé. L'Unedic estime à environ 160 000 le nombre de moins de 26 ans, en France, dont l'ouverture aux droits sera repoussé, dès la première année de mise en œuvre.

Des vulnérabilités face au logement qui se renforcent pour les jeunes actifs

Le logement : le symbole de l'accès à l'autonomie pour les jeunes…

La proportion de jeunes qui habitent chez leurs parents s'est accrue depuis 2000, le désir des jeunes d'avoir leur propre logement reste très élevé. Avoir son propre logement est souvent lié à d'autres étapes d'autonomisation : avoir un emploi, être indépendant financièrement, être en couple. Dans une enquête, réalisée en collaboration avec le Crédoc, portant sur les aspirations de jeunes quant à la décohabitation, l'INJEP montre que la confiance en l'avenir des jeunes est dépendante de leur autonomie résidentielle. Ainsi, les jeunes ayant acquis une autonomie résidentielle et financièrement indépendants sont plus confiants dans leur avenir que ceux qui ne parviennent pas à quitter le logement parental ou qui dépendent encore d'aides parentales pour financer leur logement.

…mais des situations d'emploi qui conditionnent l'accès à un logement autonome

Lorsqu'ils vivent en logement ordinaire, les ¾ des jeunes sont locataires du parc privé, dont l'accès peut être restrictif et le coût très important. Le parc locatif social n'est pas forcément adapté au besoin de petits logements rapidement disponibles. Les frais liés au logement pèsent de plus en plus lourd dans le budget des jeunes, avec des répercussions mécaniques sur les autres postes de dépenses.

Une réforme des aides au logement qui touche particulièrement les jeunes actifs

Dans une étude visant à évaluer les impacts budgétaires et redistributifs de la réforme des aides au logement entrée en vigueur le 1er janvier 2021, l'Institut des Politiques Publiques (IPP) indique que **les jeunes actifs occupés en seront les plus affectés**. D'après leur méthode de simulation, **33% des moins de 25 ans non-étudiants seraient perdants et connaitraient une perte moyenne de 1067€** d'aide au logement par an par UC. Les étudiants seraient en revanche relativement peu affectés par la réforme du fait de dispositifs spécifiques dont ils sont bénéficiaires.

L'UNHAJ (Union Nationale Pour l'Habitat des Jeunes) a pour sa part réalisé une étude sur l'impact réel de la réforme des aides au logement sur les jeunes logés en résidence Habitat Jeunes, en effectuant un suivi de cohorte (de 3237 jeunes), avant et après l'entrée en vigueur de la réforme, permettant de comparer les montants perçus entre 2019/2020 et 2020/2021. Cette étude permet d'esquisser le profil de ceux qui seront particulièrement impactés par cette réforme. Pour les jeunes actifs en emploi, les montants moyens de leurs revenus mensuels sont de 1020€ pour ceux en CDI et de 871€ pour ceux en CDD ou intérim. **Après la mise en application du nouveau mode de calcul des aides au logement, ces jeunes ont perdu en moyenne respectivement 103€ pour ceux en CDI et 97€ d'APL pour les salariés précaires**.

Une précarisation des jeunes actifs logés par l'URHAJ

Fonctionnement des structures

Le Réseau régional Habitat Jeunes, regroupe l'ensemble des résidences et logements dans le parc diffus. Sur la région Occitanie ce sont plus de 2700 logements gérées par le réseau, dont un peu plus de 500 sur Toulouse Métropole (essentiellement à Toulouse et Blagnac).

« Des résidences avec des listes d'attentes de plus de 500 personnes, en continu sur l'année, voire 800 sur certaines résidences alors qu'il y a entre 80 et 100 places. »

Toutes les structures du réseau ont du personnel socio-éducatif qui accompagne les jeunes dans leur parcours vers l'emploi et le logement autonome. Les logements se veulent être temporaires, pas pérennes. L'entrée et la sortie dans le logement se font en moins de 48 heures, afin de répondre au besoin de flexibilité des jeunes.

Public des résidences et logements de l'URHAJ :

- Plus de 90% des résidents ont moins de 26 ans.
- 60% sont des actifs et sont salariés.
- + de 82 % vivent en dessous du seuil de pauvreté (1 015€/mois en 2015)
- 63% vivent avec moins de 800€ par mois
- Principalement des saisonniers, intérimaires et jeunes qui ont des CDD de moins de 3 mois. Quelques étudiants et jeunes sortants de l'ASE.

Il y a 10 ans, le temps d'occupation moyen d'une chambre était de 6 mois. Il est désormais de 10 mois.

« Cette augmentation du temps d'occupation des logements est liée à une précarisation des jeunes accueillis. Les contrats de courte durée et le montant de leurs revenus leur rendent difficile l'accès à un logement dans le parc privé. Si les logements sociaux peuvent être adaptés à leurs situations, l'attente est longue et les tailles des logements ne sont pas nécessairement adaptées.» E. Taberly

Crise sanitaire

Pendant la crise, les équipes socio-éducatives ont mobilisé le FSL ainsi que la fondation Abbé Pierre pour venir en aide aux résidents, car beaucoup allaient se retrouver en situation d'impayés. Des jeunes qui ont eu recours au FSL et aux aides de la fondation l'Abbé Pierre car ils étaient accompagnés. Les démarches auraient été difficiles s'ils avaient été seuls.

Les structures ont proposé des paniers alimentaires.

Les problématiques de santé mentale se sont accrues. Ainsi, certaines associations ont renforcé leurs interventions en termes de santé mentale.

Des jeunes actifs en bonne santé

Peu de données sont disponibles à l'échelle locale ou nationale sur la santé des jeunes. L'étude réalisée par l'INSEE, conjointement avec la DREES et portant sur les jeunes de 18 à 24 ans datant de 2014, fournit néanmoins quelques éléments à l'échelle nationale.

14 % des jeunes adultes estiment avoir un problème de santé à caractère durable ou une maladie chronique.

Un renoncement au soin faible de la part des jeunes actifs

- 2,5% des jeunes actifs ont renoncé à voir un médecin généraliste au cours des 12 derniers mois.
- 4% des jeunes actifs ont renoncé à voir un dentiste au cours des 12 derniers mois.
- 2% des jeunes actifs ont renoncé à des équipements optiques au cours des 12 derniers mois.

Une précarisation des parcours des jeunes actifs

En comparaison des autres classes d'âge, les jeunes actifs ont des parcours professionnels plus fragiles, marqués par les contrats courts, des périodes de chômage plus ou moins longues et ils occupent des postes plus exposés à la précarité de l'emploi. Les jeunes actives quant à elles, bien que moins exposées aux contrats d'intérim sont plus concernées par l'emploi à temps partiel et donc aux bas salaires.

Or, leurs situations professionnelles conditionnent l'accès à un logement autonome. Pour une partie des jeunes actifs, leurs revenus sont insuffisants ou trop fluctuants pour pouvoir prétendre à un logement autonome dans le parc privé. Par ailleurs, les logements sociaux ne sont pas forcément adaptés (en termes de temps d'attente ou de typologie de logement) et le nombre de places en foyers de jeunes travailleurs est limité sur le territoire de Toulouse Métropole.

Plus fragiles dans leurs parcours professionnels et avec une difficulté de plus en plus grande à construire un parcours résidentiel autonome, les jeunes actifs voient leurs protections secondaires (droits au chômage et aides au logement) se réduire et les rendre plus fragiles face à un évènement collectif ou individuel. Ces vulnérabilités sont encore difficiles à mesurer à l'échelle locale, mais risquent d'impacter les jeunes du territoire dès 2022.

Des dispositifs gérés localement existent pour soutenir ces jeunes en situation de vulnérabilité, mais elles restent mal connues et peu sollicités. Le non-recours de ces aides peut à la fois s 'expliquer par une non-connaissance, mais aussi par un rejet des modalités d'accompagnement.

Les jeunes en difficultés d'insertion : NEET

Les NEET : qui sont-ils ?

NEET : « Not in employment, education or training », c'est-à-dire des jeunes ni emploi, ni en étude ou en formation.

Catégorie qui regroupe des situations très variables :

- En termes d'insertion : des jeunes diplômés temporairement sans emploi ; des jeunes connaissant des périodes d'emploi et d'inactivité ; des jeunes peu diplômés et sans emploi avec de grandes difficultés d'insertion dans le marché du travail.
- En termes de ressources financières : celles-ci peuvent être très variables, en fonction de leur possibilité d'accéder à des aides sociales, aux droits au chômage ou à des aides familiales.

Depuis 2010, la commission européenne a entrepris de mesurer la part des NEET afin de rendre compte de manière plus fine des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes.

Après avoir été une catégorie d'études, celle-ci s'est transformée en une catégorie opérationnelle puisqu'en 2013 est lancée la garantie européenne pour la jeunesse, dont la Garantie Jeunes est l'une des déclinaisons pour la France.

Toulouse Métropole : la grande métropole française ayant la part de NEET la plus faible

Toulouse Métropole compte 14 500 jeunes ni en études, ni en formation, ni en emploi (NEET), soit 10% des 16-25 ans.

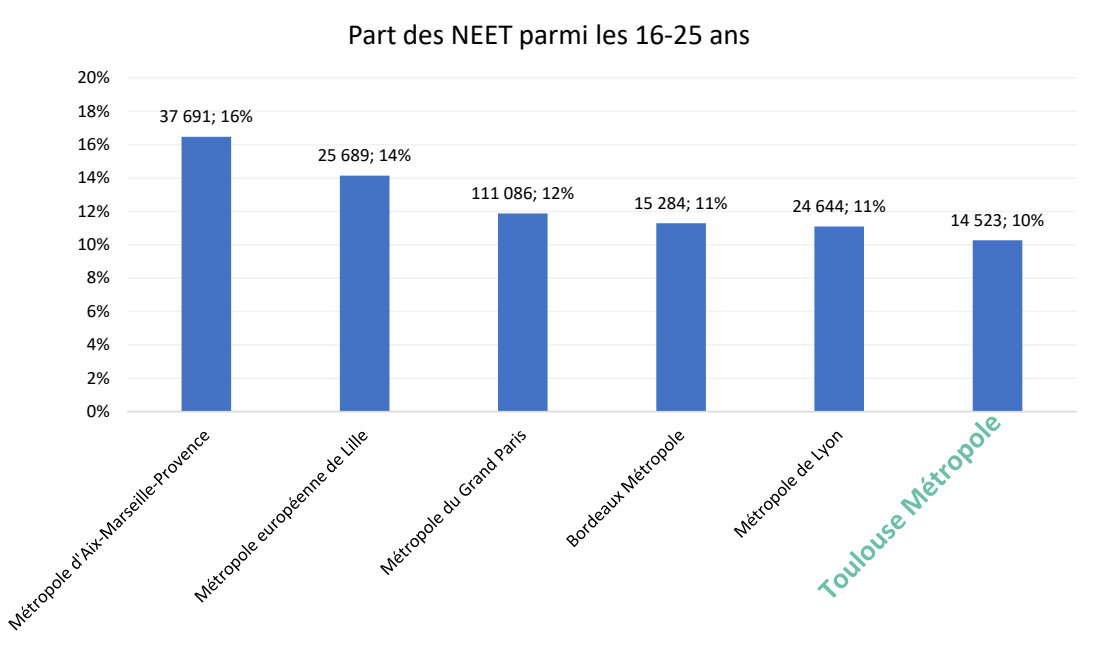

Le poids des NEET est plus faible sur Toulouse Métropole que dans les autres grandes métropoles françaises. En effet, les NEET représentent 16% des 16-25 ans dans la Métropole d'Aix-Marseille, 14% dans celle de Lille, 12% dans le Grand-Paris et 11% dans Bordeaux Métropole et la Métropole de Lyon.

Les NEET : quelques éléments

Une présence importante dans les quartiers prioritaires de Toulouse Métropole

20% et plus des 16-25 ans qui habitent les quartiers de Bagatelle, Farouette, Reynerie, Bellefontaine et Ginestous, Val d'Aran, En Jacca, La Fourgette ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Au contraire, ils sont sous-représentés (- de 5%) dans les secteurs qui accueillent les établissements du supérieur : centre-ville de Toulouse, Paul Sabatier et Rangueil.

Une augmentation faible du nombre de NEET à l'échelle de la Métropole

Entre 2013 et 2018, la nombre de NEET a augmenté de 3% sur la Métropole (soit 360 jeunes supplémentaires), alors que le nombre de 16-25 ans augmentait de 6%.

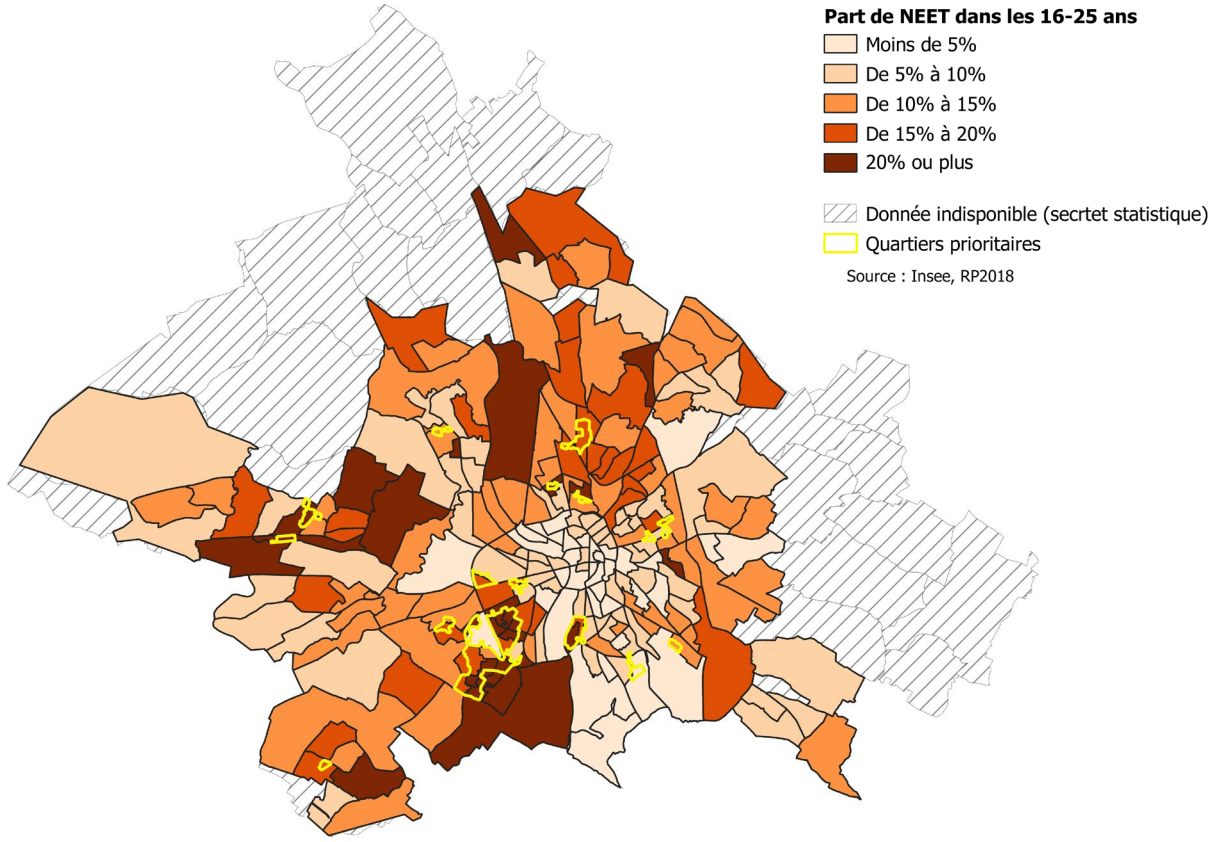

Un profil spécifique par rapport aux jeunes de Toulouse Métropole

Des NEET moins diplômés que les autres jeunes de la Métropole

Les jeunes NEET sont moins souvent diplômés que les non NEET : 28% n'ont pas de diplôme, 17% ont un BEP/CAP, 30% ont un niveau Bac et 26% sont diplômés du supérieur (contre respectivement 14% sans diplôme, 5% ayant un BEP/CAP, 42% un niveau Bac et 38% un diplôme du supérieur).

Une répartition égale entre hommes et femmes parmi les NEET

50% des NEET sont des hommes, une répartition masculine qui diffère de celle des jeunes non NEET, puisque les hommes représentent 52% d'entre eux. Par ailleurs, dans d'autres Métropole, les NEET sont majoritairement des hommes.

Les NEET vivent plus souvent chez leurs parents que les non NEET

Alors que 42% des NEET de Toulouse Métropole vivent chez leurs parents et que 58% d'entre eux sont autonomes, c'est respectivement le cas de 31% et 69% des non NEET.

Une part de NEET immigrés plus importante que les non NEET

Alors que les jeunes immigrés (jeunes étrangers, nés à l'étranger et résidant en France) représentent 10% des jeunes non NEET de Toulouse Métropole, ils représentent 16% des NEET.

Les 16 à 25 ans à Toulouse Métropole

	NEET		Non NEET	
	nb	%	nb	%
Nombre	14 523		126 812	
part dans l'ensemble de la population		2%		16%
part dans les 16-25 ans		10%		90%
Sexe				
dont femmes	7 227	50%	61 396	48%
dont hommes	7 295	50%	65 417	52%
Niveau de diplôme				
Sans diplôme	4 098	28%	18 141	14%
BEP/CAP	2 426	17%	6 860	5%
Baccalauréat (pro, techno, général)	4 318	30%	53 738	42%
Bac +2	1 403	10%	13 450	11%
Supérieur au bac+2	2 277	16%	34 623	27%
Mode de cohabitation				
Chez leurs parents	6 110	42%	39 566	31%
Autonomes	8 413	58%	87 246	69%
Situation quant à l'immigration				
Immigré	2 351	16%	13 276	10%
Non immigré	12 172	84%	113 536	90%

Source : Insee, RP2018

Les NEET

Les NEET, des profils divers

L'appartenance au groupe NEET renvoyant à des situations économiques et sociales diverses, l'INJEP les a différenciés en fonction de leur diplôme, de leur situation vis-à-vis du marché du travail, de la reprise d'études ou de la présence d'enfants à charge.

5 profils de NEET sont identifiés par l'INJEP :

1) Les nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi (30% de l'ensemble des NEET sur Toulouse Métropole)
2) Les bacheliers recherchant des « petits boulots » en attente de reprise d'études (15%)
3) Les mères éloignées du marché du travail (6%)
4) Les diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée (23%)
5) Les sans diplôme éloignés de l'emploi (26 %)

Ainsi, tous les jeunes correspondant à la définition des NEET ne nécessitent pas un suivi de même nature en vue de leur insertion et ne s'exposent pas aux mêmes formes de vulnérabilités.

Que nous disent les études nationales sur les NEET ?

Un éloignement différent au marché du travail

Les jeunes des 3ème et 5ème catégories sont ceux les plus éloignés du marché du travail. Certains n'ont jamais eu d'expérience professionnelle et sont souvent peu diplômés, ils peinent à s'insérer dans un marché du travail concurrentiel. En revanche, ceux des 1ère et 4ème catégories ont déjà eu des expériences professionnelles et sont soit en sortie d'études soit au chômage pour une courte durée.

Des niveaux de qualification dont ne découlent pas les mêmes perspectives

De même, alors que certaines catégories regroupent des NEET diplômés ou sur le point de reprendre leurs études, les catégories 3 et 5 regroupent des jeunes peu voire pas diplômés. Ainsi, en plus d'être les plus éloignés du marché du travail, ils sont les moins bien armés pour s'y insérer.

Des aides sociales et parentales auxquelles les NEET ont inégalement accès

Alors que certains NEET peuvent s'appuyer sur des aides financières parentales (en particulier ceux de la catégorie 1), que ceux de la catégorie 4 touchent des allocations chômages et que celles de la catégorie 3 bénéficient d'aides sociales (RSA, aides au logement), les NEET de la catégorie 5 ne bénéficient ni d'allocation chômage (n'ayant jamais travaillé), ni d'aides sociales (car ayant moins de 25 ans et vivant chez leurs parents), ni d'aides parentales (ayant souvent des parents aux faibles revenus).

Les NEET, des réalités différentes face à l'emploi

Les situations de recherche d'emploi varient : alors que certains ne cherchent pas d'emploi, d'autres sont en recherche de longue durée, tandis que 53% des NEET de la métropole cherchent un emploi depuis moins d'un an.
Toutefois, si certains NEET sont autonomes dans leurs démarches de recherche d'emploi et ont des diplômes, des expériences professionnelles sur lesquelles s'appuyer, d'autres nécessitent plus d'accompagnement.

Durée de la recherche d'emploi des NEET

	nb	%
Ne recherche pas d'emploi	2 837	20%
Cherche un emploi depuis moins d'un an	7 691	53%
Cherche un emploi depuis plus d'un an	2 469	17%
Non déclaré (inactif)	1 524	10%
total NEET	14 523	100%

D'autres ont des difficultés personnelles à résoudre avant de se former ou d'accéder à un emploi

La Direction de l'Emploi de Toulouse Métropole, via les retours de terrain des structures d'accès à l'emploi qu'elle finance, fait part des situations difficiles auxquelles font face les jeunes publics de ces structures, de manière générale :
- Grande précarité, problématique de logements
- Complexité dans l'environnement familial (violence)
- Difficulté de la maîtrise de la langue
- Santé mentale

Lors du premier confinement, renforcement de certaines problématiques pour les publics les plus fragiles

- Numérisation des démarches administratives. Les personnes qui sont peu autonomes le sont encore moins.
- Eloignement des publics de l'emploi (personnes se sont moins inscrites pendant la période du premier confinement).
- Sentiment d'isolement, santé psychologique
- Cumul des problématiques des jeunes auxquelles les structures ont dû faire face (dégradation sociale, logement, environnement familial difficile, etc.)

Des dispositifs d'accompagnement et d'insertion professionnelle

La diversité des situations socio-économiques des jeunes NEET fait qu'ils ne sont pas égaux devant l'insertion dans le marché du travail. Des dispositifs permettent donc de répondre à un certain nombre des problématiques d'insertion professionnelle qu'une partie des NEET rencontre.

Des dispositifs ou structures d'accompagnement pour des publics jeunes éloignés de l'emploi, de la formation

Les Missions locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans et les accompagnent, en s'appuyant sur des dispositifs, dans l'ensemble des difficultés d'insertion qu'ils peuvent connaître (sociale, emploi, formation etc.)

L'association Rebonds! met en place des actions de remobilisation des publics éloignés de l'emploi, en s'appuyant sur le sport. Par exemple le PASSE (Parcours Accompagnement Social Sport Emploi), PERFS, Démarque-toi, etc.

Des dispositifs d'aides financières qui impliquent un accompagnement social et d'insertion professionnelle…

Le PACEA : Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie permet de soutenir financièrement les jeunes durant leur parcours. Dans la commune de Toulouse, 1 347 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement en 2020. Cela représente 497 100€ distribués. Cet accompagnement peut impliquer des aides financières ponctuelles selon les difficultés rencontrées par les jeunes.

Le FAJ : le Fond d'aide aux jeunes est géré par Toulouse Métropole. Ce fond est destiné à soutenir les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle. En 2020 : 259 949€ attribués pour 635 jeunes, soit 409€ en moyenne.

Garantie jeune : à Toulouse, 1259 jeunes bénéficiaires en 2020. Allocation mensuelle de 497€/mois. En Haute-Garonne : 1189 jeunes.

… et que les jeunes peuvent ne pas solliciter

Les travaux qui portent sur le non-recours et notamment celui de l'INJEP portant sur les jeunes adultes (2018), font état de 4 types de non-recours : par non-connaissance, par non-demande, par non-proposition et par non-réception. Différentes raisons peuvent expliquer le non-recours par non-demande : par sentiment de honte ou appréhension de l'échec (les jeunes protègent l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes); par affirmation de leur capacité à l'autonomie (débrouille, honneur) ou par opposition aux normes sociales imposées par les dispositifs (désaccord avec les principes ou les conditions d'accès à l'offre, revendication de modèles ou de pratiques alternatives).

Un accès difficile à un logement autonome

De par leurs situations socio-économiques, les jeunes NEET rencontrent dans l'ensemble plus de difficultés d'accès à un logement autonome que les étudiants ou les jeunes actifs.

Des jeunes qui vivent plus souvent chez leurs parents que les autres jeunes de Toulouse Métropole

En effet, alors que 42% des NEET de la métropole vivent chez leurs parents, c'est le cas de 32% de l'ensemble des 16-25 ans de la Métropole.

Des profils de jeunes qui mobilisent plus le FSL

Les jeunes ayant un profil de NEET sont plus nombreux à avoir bénéficié du FSL en 2021, que les étudiants et jeunes actifs. Cela s'explique à la fois par des profils plus fragiles et donc plus susceptibles de bénéficier d'aides, mais aussi par un accompagnement social plus important leur permettant une meilleure connaissance et un accès facilité à ces dispositifs.

Ainsi, en 2021 : 128 jeunes NEET ont fait des demandes de FSL pour les aider à financer leurs factures d'eau et d'énergie, tandis que 122 demandes ont concerné l'aide à l'installation, en particulier pour des profils de couples ou de personnes isolées avec un ou des enfant(s).

Des profils de jeunes particulièrement exposés aux « accidents de la vie »

Ainsi, de par leurs difficultés d'insertion professionnelle et les situations familiales complexes qu'ils peuvent rencontrer les NEET sont particulièrement fragiles et notamment dans l'accès et le maintien dans le logement.

Néanmoins, les dispositifs d'insertion tels que le FAJ ou la Garantie Jeune constituent une aide importante pour l'autonomisation de ces jeunes par le logement.

Des jeunes globalement en bonne santé, mais des disparités

Peu de données sont disponibles à l'échelle locale ou nationale sur la santé des jeunes et en particulier des NEET. L'étude réalisée par l'INSEE, conjointement avec la DREES et portant sur les jeunes de 18 à 24 ans datant de 2014 fournie néanmoins quelques éléments.

Les chômeurs ou inactifs se perçoivent en moins bonne santé que les autres jeunes

La perception moins bonne de leur état de santé qu'ont les jeunes chômeurs ou inactifs peut s'expliquer à la fois par le fait que l'état de santé peut avoir une incidence sur l'accès au marché du travail et par le fait que le chômage a un impact sur l'état de santé des individus (non-recours pour raisons financières, stress, etc.).

Les jeunes chômeurs ou inactifs sont moins fréquemment couverts par une complémentaire santé

Une partie de ces jeunes ne sont pas couverts par une complémentaire santé pour des raisons de coûts, tandis que d'autres sont toujours rattachés à la complémentaire santé de leurs parents.

Les jeunes chômeurs et inactifs renoncent plus souvent à des soins

En comparaison des jeunes actifs, les jeunes au chômage ou inactifs renoncent dans une proportion plus importante aux soins. Ainsi, 7% des jeunes chômeurs et inactifs ont renoncé à voir un médecin généraliste au cours des 12 derniers mois (contre 2,5% des jeunes actifs), 6% ont renoncé à voir un dentiste au cours des 12 derniers mois (contre 4%) et 4% des jeunes chômeurs et inactifs ont renoncés à des équipements optiques au cours des 12 derniers mois (contre 2%).

Les NEET : des situations plus ou moins fragiles

Tout comme les étudiants et jeunes actifs, les NEET regroupent des jeunes aux profils, situations et parcours très divers. Néanmoins, la catégorie NEET renvoie à un public fragile, cible de l'action publique et de dispositifs mis en œuvre par les missions locales ou associations d'aide à l'insertion.

Leur éloignement plus ou moins important à la formation et à l'emploi les rend plus ou moins fragiles face à la crise sanitaire. Ainsi, si certains ont connu un cumul de difficultés économique, sociale et familiale, les rapprochant de la zone de désaffiliation, d'autres ont pu se maintenir dans la zone de vulnérabilité ou d'intégration.

Une partie des NEET étant déjà suivie par des travailleurs sociaux, l'accès à des dispositifs ou aides d'urgence (comme le FSL par exemple) peut s'avérer plus aisé que pour les étudiants ou jeunes actifs.

Si certains sont en recherche d'emploi, d'autres peuvent être déjà dans des situations de marginalité. Toutefois, en s'intéressant aux évènements qui participent à faire basculer les jeunes de la zone d'intégration à la zone de vulnérabilité, cette étude n'a volontairement pas traité de la situation d'une partie des jeunes en grande précarité.

Conclusion

Les jeunes adultes de la Métropole vivent des situations hétérogènes face à l'emploi, au logement, à la santé et à la précarité économique. Toutefois, on remarque que la crise sanitaire a eu un impact important sur leurs parcours, et que certains effets risquent de durer plus longtemps pour certains d'entre eux.

Pour ceux qui ont été fragilisés sans connaître de précarité, ou ceux ayant connu une perte d'emploi, on peut supposer que les situations difficiles vont se réduire si une reprise économique se confirme. En revanche, pour les jeunes qui étaient déjà en situation précaire ou avec des problèmes d'insertion, les vulnérabilités persisteront probablement. Une partie des problèmes de formation, de logement ou de santé va donc marquer leur parcours. Pour y pallier, des actions locales ont été entreprises, toutefois leur impact est difficile à évaluer.

Enfin, la crise a mis un coup de projecteur sur les situations de mal-être et les problématiques parfois spécifiques aux jeunes (éco-anxiété, parcours scolaires, confiance en l'avenir). La réponse à ces dynamiques et vulnérabilités est l'occasion pour les institutions de renouer des liens de confiance avec eux.

Cette population « jeune », qui est une richesse pour la Métropole, demeure globalement encore assez mal connue. La connaissance des situations de vulnérabilité de la jeunesse vis-à-vis de l'aide alimentaire et de la santé nécessitent véritablement d'être plus particulièrement approfondie.

Plus d'informations sur https://www.aua-toulouse.org